

MEL

DÉC.
2024
#47

LE MAGAZINE DE LA MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE



Gardiennes de l'eau

Préserver la ressource

| Dans les coulisses d'une résidence universitaire rénovée à Villeneuve d'Ascq |
| Carte blanche à Jérémy Theng, directeur de l'école de l'image Piktura |
| Les rendez-vous culture et sport de l'hiver |



05



10



26



08

12 Dossier

Les Gardiennes de l'eau
protègent la ressource



La MEL agit

- 05** Quatre décisions phares du conseil.
- 07** Transports publics : où en est-on ?
- 08** Les places Jeanne d'Arc et Philippe Lebon, à Lille, donnent la priorité aux piétons et aux cyclistes.
- 10** Dans les coulisses de la résidence universitaire Hélène-Boucher à Villeneuve d'Ascq, refaite à neuf.
- 12** Dossier : vingt-neuf communes situées sur la nappe phréatique de la Craie aménagent le territoire pour préserver durablement la ressource en eau.

Ça se passe ICI

- 20** Près de chez vous : l'actu dans les communes.
- 26** Carte blanche à Jérémy Theng, directeur de l'école de l'image Piktura.
- 28** Vous réalisez : les bons plans pour améliorer la performance énergétique de votre logement ; y'a de la joie quand on apprend la musique avec OPUS.
- 30** Vous innovez : la start-up Lattice Medical a mis au point un implant biorésorbable, qui révolutionne la reconstruction mammaire.
- 32** Vous expérimentez : donnez une deuxième chance à vos matériaux de construction ; et tous au bac jaune pour les emballages.



b@metropolelille
 @metropolelille
 @metropolelille
 Métropole Européenne de Lille



© Koen Broos

38



© Samuel Amez

44

Protéger la ressource en eau



L'engagement fort des communes Gardiennes de l'eau pour la préservation de la ressource la plus précieuse de notre époque devient plus que jamais essentiel pour assurer un avenir durable. En tant qu'actrices de terrain, elles agissent de concert avec la MEL pour protéger nos rivières, nappes phréatiques et canaux, avec une conscience collective accrue face aux enjeux de transition écologique. Leur engagement témoigne de l'importance de repenser notre relation à l'eau, entre usage responsable et protection de la ressource. Et plus largement au territoire, pour réinventer la mobilité, habiter autrement, adapter le développement économique. Ce sont de bonnes nouvelles. Réjouissons-nous aussi de l'accueil cet été du Grand Départ du Tour de France 2025 ! Terre de vélo inconditionnelle, la MEL va vibrer quand s'élancera une nouvelle fois la Grande Boucle. En attendant ce magnifique moment de partage, retrouvez, dans ces pages, une riche programmation culturelle et sportive. Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2025.



Si on SORTAIT...

- 37** Pendant les travaux du LaM, ses œuvres ont « l'humeur vagabonde ».
- 38** Temps libre : votre programme culture et sport de l'hiver.
- 43** Direction la nouvelle Galerie du temps du Louvre-Lens.
- 44** (Re)découvrez des brasseries labellisées « Héritage Bière ».



Damien Castelain
Président de la Métropole
Européenne de Lille



MEL, le magazine de la Métropole Européenne de Lille n° 47 – décembre 2024 - 2, boulevard des Cités Unies, CS 70043 59040 Lille Cedex.
Tél : 03 20 21 22 23. Direction de la publication : Damien Castelain. Rédaction en chef : Marie Raimbault. Direction artistique : Yann Parigot.
Rédaction : Bruno Descamps, Jérôme Legendre, Céline Levivier. Photographie de Une (La Gîte, à Santes) : Samuel Amez. Photographie : Samuel Amez, Mathieu Dréan et Lucas Dumortier / Light Motiv, Alexandre Traisnel. Photothèque : Nicolas Fernandez. Illustrations : Adobe Stock - Huza Studio (p.6, 8, 9, 17, 19, 22, 25), Gwens graphic studio (p.12, 14, 32, 45) et Vasilixia (p.7). Conception graphique et mise en pages : agencescoopcommunication - 14832-MEP. Conception de la une : Direction de la communication. Impression : Imprimerie Lenglet. Dépôt légal : décembre 2024. Numéro ISSN : 2425-5815.

La MEL agit

- Les décisions phares du conseil
- Le point sur la ligne 1 du métro
- Dans les coulisses d'une résidence étudiante rénovée





Toutes les délibérations
de la séance du 18 octobre sur
lillemetropole.fr

→ Le conseil métropolitain

4 décisions pour améliorer votre quotidien

1 TRANSPORTS URBAINS NOUVELLE CONCESSION

Le contrat de concession de service public pour l'exploitation des transports en commun de la MEL a été attribué à Keolis, pour une durée de 6 ans et 9 mois à compter du 1^{er} avril 2025. Le cahier des charges fixe différents objectifs ambitieux à l'entreprise, dont des investissements essentiels. Au programme, le renforcement des modes « lourds », autrement dit le métro et le tramway (avec de nouvelles amplitudes horaires pour le métro et une augmentation de la fréquence du tramway, notamment le dimanche) et le renouvellement du matériel roulant. Dès début 2026, les premières rames de métro de 52 mètres devraient commencer à circuler, tandis que les rames actuelles (VAL 2028) débiteront leur rénovation. Et la première nouvelle rame de tramway est prévue pour l'été 2026. Ainsi, en janvier 2028, l'ensemble des rames de tramway auront été remplacées. Les services évolueront également avec une nouvelle billettique, la généralisation de l'open payment et une nouvelle application mobile ilévia. D'autres évolutions sont attendues très rapidement, comme l'implantation de 34 nouvelles stations V'lille, pour atteindre un nombre total de près de 300. L'objectif final de ce nouveau contrat est d'assurer 253,6 millions de voyages par an d'ici à 2032 (+ 25 % par rapport à 2023). Les transports publics représentent un tiers des dépenses de fonctionnement de la MEL (300,8 M€ par an), qui investira plus de 1,3 milliard d'euros dans le système de transports et notamment l'achat de rames de métro et de bus. Pour permettre ces investissements, une hausse des tarifs de 3 % par an est prévue sur toute la durée du contrat, dès août 2025. À noter, les recettes ne couvrent que 35 % des coûts du réseau de transport. Les deux tiers restant sont portés par la MEL. La gratuité des transports pour les moins de 18 ans sera maintenue. Enfin, la grille tarifaire solidaire sera modifiée dès le mois d'août pour tenir compte de l'évolution des minima sociaux. Ainsi, 16 % des clients abonnés bénéficieront d'une baisse de leur tarif d'abonnement. Le concessionnaire devra investir quant à lui 321 M€, notamment pour la rénovation des bus et des voies de métro et de tramway, le renouvellement de la billettique, le remplacement d'ascenseurs et d'escaliers mécaniques...



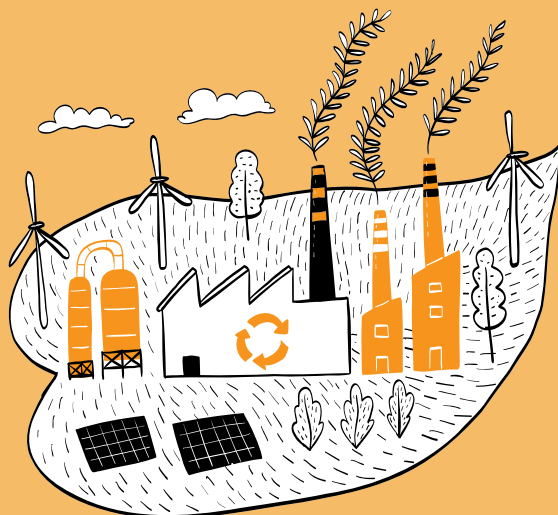
2 ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS VIGNETTE CRIT'AIR OBLIGATOIRE

La loi Climat et Résilience de 2021 prévoit la mise en place de Zones à Faibles Émissions (ZFE) d'ici le 1^{er} janvier 2025 dans toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants où les valeurs de qualité de l'air recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sont dépassées. 42 agglomérations en France sont concernées. Si vous n'avez pas votre vignette Crit'Air, il est encore temps d'en faire la demande sur certificat-air.gouv.fr ; il vous en coûtera 3,77 € par véhicule. En effet, dès le 1^{er} janvier 2025, les véhicules non classés dans la nomenclature Crit'Air ne pourront plus circuler dans le territoire métropolitain. Environ 6 300 véhicules (soit 1 % du parc automobile) seront concernés. L'objectif : améliorer la qualité de l'air, et protéger ainsi la santé des habitants, en réduisant les émissions polluantes du trafic. Cette décision fait suite à une participation réglementaire organisée cet été dans le cadre de la mise en place de la ZFE. Deux scénarios avaient été proposés : le premier, qui a été retenu, prévoit de faire de la MEL « un territoire de vigilance » interdisant la circulation des véhicules non classés ; le second scénario envisageait une interdiction incluant également les véhicules Crit'Air 4 et 5. Le choix du premier scénario, appuyé par une majorité de communes s'étant exprimées et représentant plus de 600 000 habitants, tient compte de la situation sociale actuelle, et fait en sorte de ne pas ajouter de contraintes qui pourraient être jugées insupportables par les Métropolitains concernés.

→ les 2 autres décisions
page suivante

3 STATION D'ÉPURATION À WATTRELOS PERFORMANTE ET FIABLE

La station d'épuration située à Wattrelos, qui traite les eaux usées de quinze communes de la MEL et d'une partie de la ville de Mouscron en Belgique, va faire l'objet d'un important chantier de modernisation. Les travaux, confiés au groupement Saur, débiteront au deuxième semestre 2025. L'objectif : augmenter de 20 % sa capacité de traitement, et créer une file spécifique de traitement des eaux pluviales. Pour capter les pollutions, un bassin permettra de stocker 30 000 m³ d'eaux usées lors des fortes précipitations pour pouvoir ensuite les restituer en vue de les traiter. La station sera particulièrement économe en énergie : elle couvrira plus de 10 % de ses besoins en électricité grâce à l'installation de 6 000 m² de panneaux photovoltaïques et la mise en œuvre de turbines hydroélectriques sur la chute des eaux traitées. Au-delà de l'autoconsommation, ses besoins seront pourvus à 100 % par un contrat labellisé « énergie verte ». En matière de chaleur, là aussi une attention particulière a été portée à l'efficacité des équipements. Les récupérations de chaleur sur les équipements et sur les eaux traitées permettront de couvrir l'ensemble des besoins en chaleur de la nouvelle station. De plus, la valorisation énergétique optimale des boues issues de l'épuration des eaux usées produira du biométhane correspondant à la consommation d'une ville de 2 800 habitants. Le potentiel énergétique de ces boues séchées représentera l'énergie correspondant au chauffage de 1 500 logements. Coût de l'opération : 200 M€ d'investissement et 93 M€ au titre de l'exploitation de la station pendant 13 ans.



4 TOUR DE FRANCE 2025 GRAND DÉPART MÉTROPOLITAIN

Rendez-vous à ne pas manquer, du 5 au 8 juillet 2025 : la MEL sera plus que jamais « terre de vélo ». Après Copenhague, Bilbao et Florence l'année dernière, le Grand Départ du Tour de France revient dans l'Hexagone et s'élancera de la métropole. La MEL accueille l'événement grâce à une candidature tripartite avec le département du Nord et la région Hauts-de-France. Le Tour débutera par quatre journées d'étape dans la région. Organisé par Amaury Sport Organisation (ASO), le Tour de France est la plus prestigieuse compétition cycliste professionnelle par équipes et l'un des événements sportifs les plus suivis au monde. Diffusée dans plus de 190 pays, elle rassemble chaque année 35 millions de téléspectateurs en France en moyenne, et plus de 12 millions de spectateurs la suivent sur le bord des routes. Une véritable opportunité de mettre en lumière le territoire, mais aussi de générer des retombées économiques et touristiques ! C'est aussi une occasion unique de promouvoir le vélo, et de capitaliser sur les politiques publiques de la MEL en matière de mobilités douces, d'accueil touristique et de gestion des déchets. Ce Grand Départ de 2025 sera le 5^e dans la région : la Grande Boucle avait déjà démarré de Lille en 1960, de Roubaix en 1969, de Lille en 1994 et de Dunkerque en 2001. Et, en 2022, la métropole avait accueilli le départ de la cinquième étape, entre Lille et Arenberg, l'occasion d'une grande fête populaire que nous aurons la joie de revivre en 2025.



Toutes les délibérations

de la séance du 18 octobre sur
lillemetropole.fr

Prochain conseil
le 20 décembre à 17 h

À suivre sur tablette et smartphone
lillemetropole.fr

Le nouveau pilote automatique de la ligne 1 est en service. Un pas décisif vers le 52 mètres

LA MEL répond à vos questions

Quel est l'objectif de ce nouveau pilote automatique ?

—> Le nouveau pilote automatique, conçu et développé par Alstom, offre des avancées technologiques significatives. Ce système intelligent doit permettre, après la phase de rodage, une meilleure capacité de décision et de réaction, adaptée aux variations de fréquentation des passagers (heures de pointe, vacances, événements exceptionnels). Et ainsi une circulation des rames plus rapide, fluide et sécurisée, une exploitation optimisée et une maintenance facilitée. Le système sert dans un premier temps au pilotage automatique des rames de 26 mètres et constitue un prérequis essentiel au déploiement des rames de 52 mètres, qui doubleront la capacité de transport de la ligne 1.

Quelles sont les prochaines étapes ?

—> La MEL va entamer les dernières étapes du projet, avec pour objectif la mise en service des rames de 52 mètres prévue pour début 2026. Les rames de 26 mètres s'arrêtent désormais dans les nouvelles parties des stations. Ainsi libérée pour les travaux, l'ancienne moitié des voies et des portes palières va pouvoir être équipée du nouveau système. Une fois toute la longueur des quais ainsi équipée, les rames de 52 mètres pourront être mises en circulation. Après le lancement du projet Extramobile, qui prévoit la création de deux nouvelles lignes de tramway et deux nouvelles lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), et le renouvellement de la concession de service public transports au dernier conseil métropolitain (lire p. 5), la Métropole prépare l'avenir avec une offre de transports modernes et adaptés aux besoins des usagers.

Qu'est-ce que cela change au quotidien ?

—> Depuis le 17 novembre, l'accès aux rames a changé. Les rames restent les mêmes mais leur arrêt a été décalé devant de nouvelles portes palières. Si les habitudes ne changent pas beaucoup, cette mise en service constitue une avancée concrète qui marque une nouvelle étape significative dans le cadre du projet de doublement des rames de métro de la ligne 1.





© Ingerap

© Ingerap

84

arbres plantés

22 arbres place Jeanne d'Arc
et 62 arbres place
Philippe Lebon



→ Lille

Espaces à vivre

51

arbres conservés

24 arbres place Jeanne d'Arc et
27 arbres place Philippe Lebon

3,4 M€
investis par la MEL



Deux lieux emblématiques
du centre de Lille se
métamorphosent pour faire
la part belle aux piétons
et aux cyclistes. Direction
place Jeanne d'Arc et place
Philippe Lebon.



La future place Philippe Lebon

PLACE JEANNE D'ARC

Réaménagée, la place Jeanne d'Arc propose une piste cyclable circulaire (un giratoire) et bidirectionnelle en enrobé rouge dans sa périphérie. Celle-ci est séparée de la chaussée par des espaces verts qui permettent aux eaux de ruissellement de s'infiltrer dans le sol (987 m² sont « désimperméabilisés »). Vingt-deux arbres ont été plantés et vingt-quatre conservés. Le gain en espace vert est important : 840 m², soit près de 20 % de la surface totale de la place. Et les surfaces piétonnes augmentent de 15 %. Toute la place a d'ailleurs évolué en zone 30 partagée (la circulation automobile est limitée à 30 km/h et le déplacement des piétons et des cyclistes y est prioritaire), et le stationnement de véhicules y est définitivement supprimé, tout comme les carrefours à feux tricolores. Bonne nouvelle, les surfaces actuelles des terrasses permanentes et saisonnières sont conservées. Et petite curiosité : la statue de Jeanne d'Arc sera restaurée et repositionnée au centre du giratoire. Retour aux origines !

Budget MEL : 934 000 €

Budget ville de Lille : 465 000 €



PLACE PHILIPPE LEBON

Les travaux, débutés en septembre dernier, devraient s'achever en septembre 2025. Ils vont permettre d'augmenter de plus de 7 000 m² (soit 41 % de la superficie de la place) la surface dévolue aux espaces verts et aux piétons, qui seront prioritaires. La circulation de la rue de Solférino sera déviée en périphérie de la place, pour réduire la vitesse et diminuer le caractère routier du secteur. L'ensemble sera aménagé en zone 30 partagée, avec des pistes cyclables en enrobé rouge. L'arrière de l'église Saint-Michel sera piétonnisé. Neuf places de stationnement, dont une pour les personnes à mobilité réduite, seront conservées près de l'église, ainsi que quatre réservées à l'autopartage. Plus de 4 300 m² seront « désimperméabilisés », soixante-deux arbres seront plantés, et vingt-sept arbres existants seront conservés. Et là aussi, les terrasses permanentes et saisonnières seront conservées.

Budget MEL : 2,46 M€

Budget ville de Lille : 1,4 M€

ET AUSSI



Priorité aux piétons et aux cyclistes

L'inventeur du moteur à explosion a donné son nom à la place Philippe Lebon. Pourtant, si la voiture a été reine pendant des décennies, elle doit aujourd'hui partager l'espace. Idem rue de Solférino (dont les travaux ont débuté en 2022) et place Jeanne d'Arc où on entend favoriser la marche et le vélo. Ce « quartier latin » lillois bénéficie d'un souffle de biodiversité grâce au renforcement de la place du végétal et grâce à la plantation et la préservation d'arbres. De quoi lutter contre l'effet d'îlot de chaleur. Le projet d'aménagement du quartier, imaginé avec les riverains, vise aussi à accueillir les personnes de tous âges et des usages diversifiés.

© Reportage : Samuel Amez



Meklit Lemma Gutema, étudiante fraîchement installée dans un studio tout confort.



Guénaël Pira, le nouveau directeur du CROUS de Lille.

VILLENEUVE D'ASCQ

Résidence Hélène-Boucher

Tout beau tout neuf

Après plus d'un an de travaux, la résidence universitaire du CROUS de Lille a rouvert ses portes aux étudiants à la rentrée. Visite guidée.

Premières impressions

Meklit Lemma Gutema, étudiante en 1^{re} année de licence en économie et gestion, partage son enthousiasme. « C'est encore mieux que ce que j'avais imaginé », confie-t-elle. « J'ai mon espace personnel, mon intimité, et c'est très agréable. Ce qui me plaît le plus, c'est ma chambre, qui est calme et lumineuse ! Mais il y a aussi les espaces communs et de convivialité, où j'ai l'opportunité d'échanger avec d'autres étudiants et les personnes qui travaillent ici, qui sont très sympas, toujours à l'écoute. Et la laverie dans l'immeuble, c'est un vrai plus. Je me sens comme à la maison. »

Plus de confort, moins énergivore

« Après une phase de débarrasage, de curage, de déplombage et de désamiantage, les travaux ont notamment permis d'améliorer significativement l'isolation, les systèmes de chauffage et d'eau chaude, ainsi que le confort global des logements », explique Guénaël Pira, directeur général du CROUS de Lille depuis septembre dernier. « Ce projet s'intègre dans l'économie circulaire, puisque près de 80 % des déchets traités lors de la phase de préparation ont été valorisés, soit recyclés comme le bois, le plâtre, le verre, soit réemployés directement sur site ou confiés à des ressourceries. »

Des prix accessibles

« Mon prédécesseur, Emmanuel Parisi, s'est lancé dans une démarche ambitieuse pour ce parc de logements qui est à la fois le plus ancien et le plus grand de la MEL. Ambitieux aussi au niveau des conditions de vie des étudiants-locataires. 90 % des logements sont des studios dont le loyer mensuel se situe entre 255 et 285 € toutes charges comprises, selon leur surface, duquel il faut déduire le montant de l'allocation logement. Et puis, désormais, toutes les chambres sont équipées d'une kitchenette, d'une salle de bains et de WC privatifs, et d'un accès à Internet compris dans les charges. »

Retrouvez le
reportage sur
YouTube



Des conditions de vie et de travail améliorées grâce à une rénovation intégrale des lieux : des logements modernisés et des espaces communs et de convivialité.

À SAVOIR

Dans le cadre du plan de relance national de 2020, le CROUS de Lille Nord Pas-de-Calais a obtenu une subvention de l'État de 12,5 M€ pour financer cinq projets de rénovation de son parc régional de logements pour étudiants. La MEL a subventionné les travaux de réhabilitation des résidences universitaires Gaston-Bachelard et Hélène-Boucher à Villeneuve d'Ascq à hauteur de 12 M€. Après la réouverture de la résidence Gaston-Bachelard à la rentrée universitaire de 2023, dont les bâtiments M et O ont été réhabilités, ce sont les bâtiments G et H de la résidence Hélène-Boucher qui accueillent à nouveau des étudiants depuis la rentrée dans leurs 220 logements.

25,2 M€

consacrés aux travaux réalisés dans les résidences Hélène-Boucher et Gaston-Bachelard

12 M€
financés par la MEL

79,56 %
de déchets valorisés lors de la rénovation

220
logements
dont 12 chambres pour personnes à mobilité réduite



Les Gardiennes de l'eau : protéger la ressource



40 %

**des besoins
en eau**

de la métropole sont
couverts par les
Gardiennes de l'eau

29

**communes
de la MEL**

engagées dans
la démarche

29 communes et la Métropole se sont mobilisées pour protéger la ressource en eau. Véritable richesse du territoire, la ressource en eau potable fait désormais l'objet d'une protection renforcée. À travers la démarche Gardiennes de l'eau, ces communes situées sur la nappe phréatique de la Craie s'engagent pour inventer de nouvelles façons de créer des logements, d'accueillir des activités économiques, de développer des services, de penser l'agriculture, et de se déplacer.

40 % de la production d'eau potable alimentant la métropole provient de deux champs captants : celui d'Emmerin - Houplin-Ancoisne et celui des Ansereuilles, ici en photo.





Préserver la ressource

Alors que les nappes phréatiques sont fragilisées, la MEL et 29 communes inventent une nouvelle manière d'aménager le territoire pour préserver durablement, voire améliorer, la qualité et la quantité de la ressource en eau potable.

→ Comment sont nées ces Gardiennes de l'eau ?

Ces 29 communes situées au sud de la métropole se mobilisent pour protéger la ressource en eau souterraine, sur laquelle elles sont implantées, afin de garantir un accès durable et pour tous à une eau de qualité. Elles sont situées au-dessus de la nappe de la Craie et de l'aire d'alimentation des captages, où toute goutte de pluie tombée au sol est susceptible de parvenir jusqu'à la nappe phréatique.

→ Comment faire de la contrainte une opportunité ?

En 2013, les captages du sud de la métropole ont été classés comme captages prioritaires par l'État, en raison du caractère stratégique et de la qualité de la ressource en eau. Ainsi, le périmètre précis des nappes phréatiques (ACC : Aire d'Alimentation des Captages, voir p. 16) s'est imposé aux documents d'urbanisme, pour renforcer la protection de la ressource dans les choix d'aménagement. La MEL a alors entamé un processus de coconstruction avec les maires de 26 communes situées sur l'aire de captage, lequel a abouti fin 2019 à l'adoption de la charte des Gardiennes de l'eau par le conseil métropolitain. Trois autres communes de la Métropole ont, par la suite, rejoint la démarche.

→ Pourquoi cette démarche ?

Cette nappe phréatique est fragilisée par les épisodes de sécheresse répétitifs, qui limitent sa recharge, et par les activités humaines qui se sont développées dans le secteur. En plein changement climatique, la pluviométrie annuelle est très aléatoire. En revanche, la Métropole a la maîtrise (et la compétence) de l'aménagement, autrement dit la façon dont on utilise les sols et ce qui est développé comme activité humaine au-dessus de la nappe. Il a été ainsi décidé de mettre en œuvre une série d'actions concrètes afin de préserver la ressource, et d'améliorer à la fois la quantité d'eau disponible et sa qualité.

→ Comment se concrétise-t-elle ?

Renforcer la ressource en eau sur ce territoire signifie changer de modèle de développement et d'aménagement. La charte des Gardiennes de l'eau, adoptée en 2019, liste 5 axes et 32 actions prioritaires, qui ont été intégrées au Plan Local d'Urbanisme intercommunal, également adopté en 2019. Concrètement, il s'agit de limiter l'artificialisation des terres dans ce périmètre, en excluant tout développement en extension des villes, des villages ou des zones d'activités, mais aussi d'encadrer les activités trop consommatrices d'eau ou générant un risque de pollution pour la nappe phréatique.

→ 17 premiers projets

Ce projet novateur prend corps peu à peu. Il s'agit d'inventer de nouvelles façons de construire des logements, d'accueillir des activités économiques non polluantes, de développer les services, de penser l'agriculture, et de se déplacer. Inventer des façons de faire et un nouvel urbanisme qui mette aussi en valeur le cadre de vie. Car limiter l'artificialisation des sols, c'est permettre à l'eau de s'infiltrer jusqu'aux nappes souterraines, mais c'est aussi améliorer la biodiversité et les paysages, c'est réduire les îlots de chaleur, diminuer la pollution, s'attaquer à la qualité de l'air. Qu'il s'agisse d'aménager la nature et les paysages ou d'opérations de construction en renouvellement urbain, une vingtaine de projets sont déjà concrets. Cours d'école végétalisées, création de parcs ou d'espaces naturels, aménagements pour les mobilités douces, agriculture plus durable. Tous ont en commun de mettre en œuvre des techniques qui permettent de préserver la ressource en eau. Autant de solutions qui se développent dans les Gardiennes de l'eau et qui pourraient inspirer d'autres communes de la métropole. Lire pages 17 à 19.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une goutte d'eau est toujours ronde et lutte pour le rester, elle ne mesure jamais plus que 3 mm de rayon.

Cinq grands axes

→ Reconnaître l'eau et l'environnement comme patrimoine

L'aire d'alimentation des captages est un héritage géologique, un bien commun et une chance pour la métropole, au moment où le manque d'eau devient un enjeu. La préservation de cette ressource a été fondatrice de ce projet de territoire.

→ Favoriser une agriculture en synergie avec l'eau

Comme les espaces naturels, les terres agricoles préservées sont nos meilleures garanties de recharge de la nappe phréatique. Elles peuvent aussi devenir un territoire d'innovations et d'inspiration. Cela implique le développement de pratiques vertueuses, permettant l'amélioration qualitative et quantitative de la nappe, un accompagnement des agriculteurs en place et le développement de pratiques favorables au cycle de l'eau.



© Samuel Armez

→ Repenser la mobilité

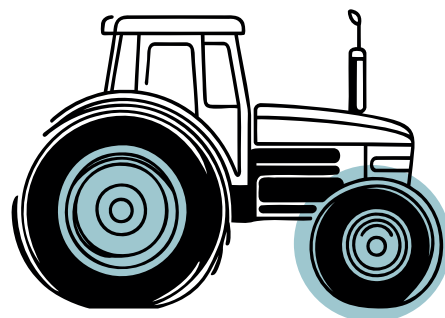
Pour protéger la ressource en eau, le réseau dans son ensemble (routier, cyclable, fluvial) doit être repensé. Il s'agit de privilégier les flux de transports durables mais aussi de limiter le développement des trafics, et les nuisances et risques de pollution associés pour l'aire d'alimentation des captages. Se déplacer autrement, c'est aussi vivre le territoire autrement. Le réseau doux (chemins vicinaux, de halage, rues et ruelles, etc.) doit être intégré au maillage territorial.

→ Habiter autrement

Premier à s'engager dans un modèle « zéro extension » (qui consiste à ne pas étendre les villes, villages et zones d'activités en dehors de leurs limites actuelles), le territoire des Gardiennes de l'eau doit s'imposer de nouveaux modes de penser et de faire la ville. Cela implique de renforcer les pôles de vie de proximité, d'intensifier les espaces déjà urbanisés tout en respectant les limites d'artificialisation. Depuis fin 2023, la démarche « Habiter autrement », menée par la MEL en partenariat avec l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, accompagne les communes Gardiennes de l'eau sur un modèle de développement sobre en foncier.

→ Adapter le développement économique

Le territoire des Gardiennes de l'eau bénéficie d'une attractivité historique. D'abord par la présence même de l'eau. La Deûle et la ressource facilement accessibles ont attiré les premières installations humaines jusqu'à l'ère industrielle. Avec l'autoroute A1 reliant Lille à Paris, le territoire a, jusque très récemment, été reconnu comme un lieu d'implantation privilégié, en particulier pour la logistique et le commerce. Les enjeux économiques doivent aujourd'hui se conjuguer avec ceux de la préservation de la ressource en eau. Un autre modèle de développement économique peut émerger, en prenant appui sur les savoir-faire des Métropolitains, notamment dans la résorption des friches, la requalification des parcs d'activités existants, l'accompagnement des activités en place et la synergie avec les filières d'excellence (santé, alimentaire, sport).



Les Gardiennes de l'eau : 29 communes de la Métropole



Six exemples de projets

DON – SAINGHIN-EN-WEPPE – BAUVIN

La renaturation d'un espace pollué

—> Vous avez peut-être déjà entendu parler du futur parc de la Tortue ? Une friche polluée est progressivement transformée en espace naturel. La mutation complète de ce site au cœur des communes Gardiennes de l'eau se fait au bénéfice de la nature et de l'eau. Cet espace de près de 45 hectares, situé à l'extrémité du sud-ouest du parc de la Deûle, au bord du canal de la Deûle, a d'abord fait l'objet d'importants travaux de dépollution pour la protection de la nappe phréatique de la Craie, et sera « renaturé » pour devenir un nouvel espace naturel métropolitain. Communément appelé « site de la Blanchisserie », il regroupe la friche industrielle de l'ancienne blanchisserie TIN (Don/Sainghin-en-Weppe) ainsi que plusieurs milieux naturels voisins : le marais d'Annœullin, le bois des Quatre Amis et le bois de Désœur (Don). Imaginé autour de cinq grandes thématiques (biodiversité, eau, mémoire, bois et énergie renouvelable), le parc de la Tortue entend harmoniser le patrimoine, le paysage, l'environnement, et restaurer les zones humides ainsi que les fonctions hydrauliques du site. Comment ? En maintenant et en renforçant la diversité de la végétation et du réseau hydraulique, en créant des zones sanctuaires pour préserver le

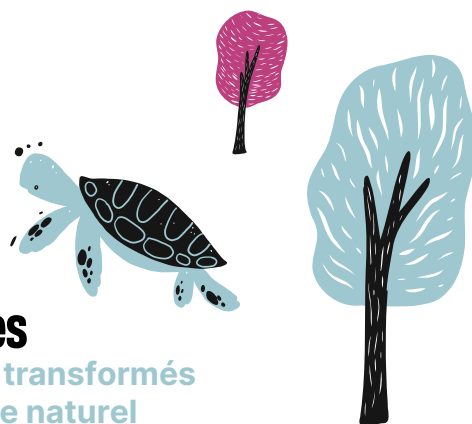
milieu naturel, mais aussi en mettant en valeur le paysage. Le tout en valorisant les matériaux présents sur le site, selon la vieille méthode du « faire avec le déjà là » ! Les travaux devraient débuter en 2026.

Estimation du coût de l'opération : 1,6 M€ (dépollution) + 4 M€ (travaux d'aménagement) – 49,7 % des travaux de dépollution ont été financés par l'Ademe, l'État et l'agence de l'eau Artois-Picardie.

45

hectares

de friche transformés
en espace naturel



© Samuel Amez

SANTES

La remise en eau d'un marais asséché

—> Au cœur de l'espace naturel de La Gîte, dans le parc de la Deûle (au sud-ouest de Lille, en rive gauche de la Haute-Deûle), le marais santon constitue une zone humide essentielle à la sauvegarde de la biodiversité des lieux. Son patrimoine de faune et de flore sauvage de plus de 890 espèces fait de lui le troisième site naturel le plus important de la métropole. Le marais, qui occupe les deux tiers des 110 hectares de nature de la Gîte, est alimenté par le débordement naturel des eaux de la Tortue (la rivière). La MEL a entrepris la restauration d'une parcelle agricole du marais en 2023.

Remblayée dans les années 1960, elle avait en effet perdu les qualités écologiques qui font la richesse d'un marais. Le terrassement de 7 500 m³ de terres, exportées sur un champ agricole voisin, a permis la remise en eau d'une zone de prairies de 1,4 hectare. Début 2024, une plateforme a été installée en hauteur, dans sa proximité, pour permettre aux promeneurs d'observer le retour de la nature. L'ensemble du projet (terrassement, observatoire et signalétique d'interprétation) a été couvert à 80 % par une subvention de l'État (Fonds vert, transition écologique).

SECLIN – HOUPLIN-ANCOISNE

Un nouvel itinéraire de balade dans la nature

→ La voie verte des captages, qui borde dix points de captage d'eau de la métropole, a été conçue de manière à préserver la ressource en eau. Les travaux de la voie verte seront terminés début 2025 : 5 km de balade en plein cœur du territoire des Gardiennes de l'eau pour vous rendre à pied, à vélo ou encore à cheval, au parc Mosaïc à Houplin-Ancoisne, depuis le parc de la Ramie à Seclin. De quoi respirer mais aussi profiter de la nature et de la campagne environnante. On y

trouvera de magnifiques aménagements paysagers, des cheminements agrémentés de haies bocagères, d'espaces invitant au repos et à la contemplation, mais aussi de noues, ces petits fossés permettant l'infiltration des eaux pluviales vers la nappe phréatique. À découvrir également, de nombreuses plantations d'espèces variées qui remplacent l'ancienne peupleraie, du mobilier en bois pour pique-niquer, une petite passerelle qui vient embellir le cheminement. Lorsque le chantier sera achevé, l'itinéraire entre le chemin des Postes à Seclin et la rue du Bac à Houplin-Ancoisne, traité en béton balayé (ou strié), assurera une accessibilité optimale aux véhicules agricoles et aux services techniques de Sourcéo (production d'eau de la MEL).

MAXIME HAYART, AGRICULTEUR À WAVRIN

Préserver la quantité et la qualité de l'eau

→ « Ce qui me motive à améliorer mes modes de production ? C'est d'être fier de faire bien les choses. C'est aussi une démarche personnelle pour contribuer à casser la mauvaise image de l'agriculteur-pollueur, pour faire en sorte de participer à ce basculement d'image », explique Maxime Hayart, exploitant à Wavrin depuis 1994. Une exploitation familiale de 80 hectares, typique de la métropole, puisqu'elle produit surtout de la pomme de terre (4 000 tonnes/an) et de la betterave sucrière (500 tonnes/an). « Nous faisons aussi du blé, du maïs-grain et de l'endive. » Labellisée Haute Valeur Environnementale* depuis deux ans dans le cadre d'une démarche collective soutenue par la MEL, elle est aussi depuis peu une ferme « bas carbone ». Ce qui signifie que cette entreprise moderne agit positivement sur le côté qualitatif et quantitatif en ce qui concerne la gestion de l'eau. Explications : la diminution de l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques permet à l'eau de pluie qui s'infiltre dans la nappe phréatique via ses champs d'être de meilleure qualité. Par ailleurs, pour obtenir le label « bas carbone », l'agriculteur s'engage à moins labourer ses terres et à procéder à leur couverture (faire en sorte que les sols ne soient jamais nus). Résultat : la structuration et la vie du sol s'améliorent, et celui-ci emmagasine mieux l'eau de pluie, qui peut ensuite s'infiltrer dans la nappe phréatique plutôt que d'être évacuée dans les cours d'eau et la Deûle.

C'est donc plus d'eau de meilleure qualité qui rejoint la nappe, pour améliorer notre bien commun.

* Démarche de reconnaissance de la performance environnementale des exploitations agricoles, attribuée pour un an sur la base de 24 critères répartis dans 4 catégories : biodiversité, phytosanitaires, fertilisation et irrigation.



© Samuel Amiez



© Into perspective

SAINGHIN-EN-WEPPE

Une école « Gardienne de l'eau »

→ La commune ne peut plus faire d'extension urbaine : la construction de sa nouvelle école maternelle, sur le site de l'ancienne école Allende rue de l'Abbé-Deligny, permet de « désimperméabiliser » ses sols en passant de 3 930 m² à 1 430 m². Les eaux de pluie seront infiltrées directement dans le sol poreux de la cour de récréation. Les eaux de toiture seront quant à elles utilisées pour l'arrosage, et un bassin de 180 m³ est créé dans un parc de deux hectares, conçu dans le cadre du projet, où s'infiltrera l'ensemble des eaux pluviales. L'école, qui regroupera désormais l'ensemble des élèves de maternelle de la commune (7 classes, 2 dortoirs et

une salle de sport), résulte de la fusion de quatre sites existants (ancienne école Allende, école du centre, salle polyvalente et salles de danse), ce qui réduit à la fois l'emprise au sol et la consommation énergétique. Conçue en bois local et en briques régionales, l'école accueillera sur sa toiture 300 m² de panneaux solaires. La nature des travaux et les matériaux choisis pour les bâtiments, et la mise en œuvre de systèmes de production d'énergies renouvelables (chaudière biomasse pour le chauffage, centrale solaire photovoltaïque en autoconsommation collective) en font également un projet exemplaire en matière de maîtrise des dépenses énergétiques, d'écologie et d'économie circulaire locale. Le projet, d'un montant de 8,5 M€, est cofinancé par la MEL à hauteur de 803 000 € au titre du fonds de concours école (dont bonification bas carbone de 76 000 €), et de 391 000 € au titre du fonds de concours transition énergétique et bas carbone.

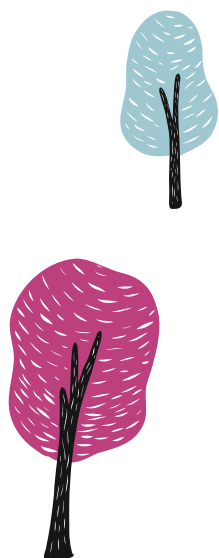
WATTIGNIES

Le Blanc-Riez : un quartier « parc »

→ 5 000 Wattignisiens, soit un tiers des habitants de la ville, vivent dans le quartier du Blanc-Riez, situé aux abords de la plaine agricole et d'Eurasanté. La requalification de ce quartier NPRU*, qui bénéficiera du futur tramway, représente un enjeu majeur pour la commune et pour la Métropole, à qui la ville a délégué l'ensemble du programme d'aménagement des espaces publics. Ce vaste projet, qui va s'étaler sur une dizaine d'années, prévoit d'importants travaux sur les équipements publics, notamment la réhabilitation du groupe scolaire Bracke-Desrousseaux et la reconstruction de la salle de sport Roland-Garros. Le centre commercial

sera démoli, et un nouveau pôle commercial verra le jour. Côté logement : 80 logements ont déjà été démolis, 170 seront construits, 1 054 réhabilités, et un important travail d'accompagnement est prévu pour l'habitat privé dégradé. Les douze hectares d'espaces publics seront requalifiés, avec une attention particulière portée à la protection de la nappe. Une gestion durable des eaux pluviales sera mise en place, intégrant des solutions comme la « désimperméabilisation » et des techniques alternatives. Un effort de végétalisation viendra enrichir tout le quartier, avec notamment le réaménagement de la rue Flemming, repensée pour offrir un cadre de vie plus apaisé et agréable.

**Le nouveau programme national de renouvellement urbain propose une nouvelle approche de l'aménagement des territoires.*



Ça se passe ICI

- Près de chez vous
- Carte blanche à Jérémy Theng, directeur de Piktura
- Vous réalisez, vous innovez, vous expérimentez



Le jury de l'Équerre d'argent 2024, sorte de César de l'architecture, a été rendu public fin novembre. Le prix de la **Première Œuvre** a été attribué à la réhabilitation de l'école primaire de Lompret menée par Alt174 architecture.

LA MADELEINE, MARQUETTE ET SAINT-ANDRÉ

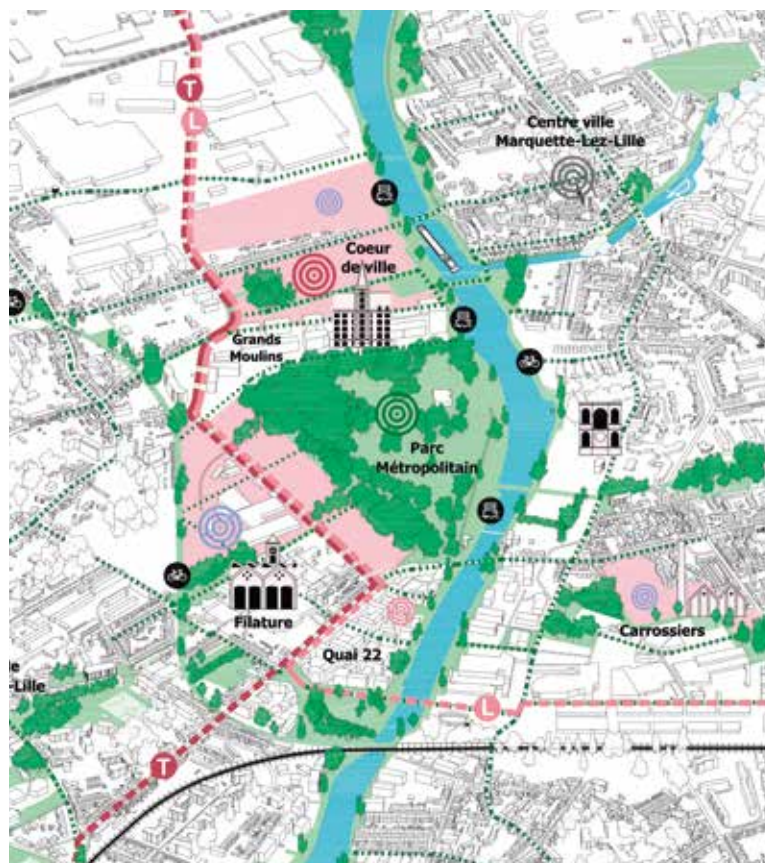
BIENTÔT UN PARC de 20 hectares

Un nouvel espace de vie, de nature et de loisirs émerge à la confluence de la Deûle et de la Marque, sur la friche Solvay.

→ Bonne nouvelle ! Un nouveau parc va voir le jour en bord de Deûle, au carrefour de La Madeleine, Marquette-lez-Lille et Saint-André-lez-Lille. La transformation de cette friche industrielle de plus de 20 hectares, connue sous le nom de site Solvay, va complètement transformer le visage des Bords de Deûle. Ce nouvel espace de nature et de loisirs, en bordure de Deûle et des Grands Moulins de Paris (Marquette-lez-Lille), constituera un nouvel espace de vie commun, bordé d'une partie urbanisée et composée de nouveaux équipements. Le futur parc deviendra l'un des plus grands espaces naturels métropolitains. Le site accueillera également une médiathèque intercommunale Saint-André/Marquette, une piscine métropolitaine mais aussi des commerces et des logements, le long de la rue Félix Faure (où passera le futur tramway), sur une surface de près de 5 hectares. Les vestiges de l'abbaye Jeanne-de-Flandre et le passé industriel seront préservés et valorisés.

Retrouver les berges

→ Au-delà de la création du parc, la Métropole a engagé un réaménagement complet des Bords de Deûle, un périmètre allant de la Citadelle (Lille) à Wambrechies. Avec comme ambition de révéler la Deûle, de créer des aménagements sur les berges qui permettront aux habitants de se réapproprier l'eau avec des cheminements distincts pour les piétons et les vélos. La création de grands



espaces publics le long des berges permettra aussi d'offrir des espaces de nature, de détente et de contemplation aux Métropolitains. La renaturation des berges permettra enfin de renforcer les continuités écologiques essentielles à la faune et à la flore locale.



SAILLY-LEZ-LANNOY

Une mairie sobre en énergie

→ Priorité à l'isolation, au mode de chauffage, à l'éclairage et aux conditions d'accueil des agents. Tels étaient les objectifs des travaux de rénovation de l'hôtel de ville de Sailly-lez-Lannoy. L'idée : le rendre sobre en énergie et cohérent avec son environnement. Le chantier a essentiellement consisté en une rénovation thermique complète et une restructuration des locaux, afin d'améliorer la qualité énergétique et le confort des usagers. L'ancienne chaudière au gaz a été remplacée par une nouvelle, toujours au gaz mais plus performante, et l'isolation a été intégralement revue, avec des matériaux « biosourcés », c'est-à-dire issus de la matière organique, pour les murs et les combles (isolant en fibre de bois). Une ventilation a également été installée pour

garantir une bonne qualité de l'air intérieur. Le tout a permis l'obtention du niveau BBC rénovation*. L'installation photovoltaïque en autoconsommation permet de produire annuellement près de 6 000 kWh, et d'alimenter notamment la mairie, le groupe scolaire, et la salle de sport à proximité. La mairie devrait désormais consommer 2 800 kWh d'électricité et 8 400 kWh de gaz (au lieu de 5 000 kWh d'électricité et 17 000 kWh de gaz avant les travaux). De vraies économies d'énergie à la clé.

Coût de l'opération : 1,58 M€

Participation MEL (Fonds de concours transition énergétique et bas carbone) : 153 262 €

**Le niveau Bâtiment Basse Consommation fixe des seuils de consommation énergétique à ne pas dépasser.*



COMINES, DEÛLÉMONT ET WARNETON

Nouvel aménagement cyclable

→ C'est sur une nouvelle piste bidirectionnelle en enrobé rouge, séparée de la chaussée par un espace vert, que les cyclistes circulent désormais entre le giratoire de la Bellevue (Match de Deûlémont) et le giratoire du Hel (Lidl de Comines). Cette piste vient remplacer l'ancienne bande cyclable de cet axe qui, emprunté par de nombreux usagers, constitue une liaison entre les trois communes. Cette section de 2,4 km servira de test avant la réalisation de travaux sur l'ensemble de la RM945. Le chantier, qui s'est déroulé en octobre et novembre dernier, a également permis d'améliorer l'état de la chaussée et la visibilité aux carrefours du chemin du Temple et du chemin du Fond de l'eau, et de mettre les quais de bus aux normes. De quoi favoriser le partage des voies de circulation entre cyclistes et conducteurs de véhicules motorisés (transports en commun, voitures, camions, deux-roues motorisés...), mais aussi faciliter et augmenter l'utilisation du vélo.

Budget : 2,21 M€



© Samuel Armez

Mobilité

Grande enquête

Un appel impromptu ? Il s'agit peut-être de la société Alyce, missionnée pour effectuer une enquête de grande ampleur auprès des Métropolitains et plus largement des habitants du « bassin de mobilité de la métropole lilloise », pour connaître leurs habitudes de trajets quotidiens. Vous êtes encouragés à y répondre ! Environ 12 500 habitants sont tirés au sort : 3 000 personnes sont contactées par téléphone ; et 9 500 habitants, dont 800 étudiants, sont invités à répondre aux questions lors d'un rendez-vous en face-à-face avec un enquêteur. Réalisée en collaboration avec les communautés de communes de Flandre Lys et de Pévèle Carembault, cette prospection va permettre de collecter de précieux éléments d'évaluation des politiques publiques menées en matière de déplacements. L'objectif final étant de les ajuster en faveur d'une mobilité plus fluide et durable. L'enquête s'achèvera le 30 avril prochain.

VOIES CYCLABLES

Connexion à l'EuroVélo 5

→ Le chantier d'aménagement du tronçon de 350 mètres de voie verte entre la rue Jean-Macé à Wasquehal et l'EuroVélo 5, en rive gauche de la Marque, a commencé début octobre. L'EuroVélo 5, également appelée Via Romea Francigena, est une véloroute appartenant à un programme d'aménagement de voies cyclables à l'échelle européenne. Longue de 3 200 km, elle relie Canterbury en Angleterre à Brindisi en Italie. Après deux mois de travaux, ce nouveau tronçon connecte aujourd'hui l'EuroVélo 5 aux aménagements de la Branche de Croix, via le quai Henri-Matisse. Après une première phase de débroussaillage, de taille, d'abattage sélectif, et de dépose de barrières, une nouvelle clôture a été installée. Celle-ci permet de préserver la ripisylve, nom savant pour désigner la nature présente sur les rives. Cette végétation, qui sert à la fois de source d'alimentation et d'abri à la faune aquatique, est essentielle à la préservation de la biodiversité. En complément, des gîtes à faune ont été installés à partir de matériaux trouvés sur place (pierres, tas de bois). Un chemin de 2,5 mètres de large en stabilisé renforcé (revêtement de sol à base de béton recyclé, qui allie l'esthétique du sable à la performance d'un sol parfaitement stabilisé) a ensuite été réalisé, et une dizaine d'arbres ont été plantés. Enfin, une petite placette avec trois bancs, donnant sur la rue Jean-Macé, est en cours d'aménagement, et la traversée de la rue Jean-Macé entre la voie verte et le quai Henri-Matisse sera sécurisée. De nouveaux garde-corps au niveau de l'ancienne écluse ont également été posés.

Montant des travaux : 275 000€



Plus de détails sur
lillemetropole.fr

VILLENEUVE D'ASCQ

Bienvenue à Agora

→ Bonne nouvelle en perspective pour les étudiants. Avec le soutien de la MEL, la bibliothèque universitaire sciences humaines et sociales du campus Pont de Bois de l'Université de Lille à Villeneuve d'Ascq va faire peau neuve. Après une première phase de désamiantage, le bâtiment va désormais se métamorphoser. Dans une démarche de conception vertueuse, le projet a été pensé en termes de performances environnementales et de confort d'accueil. Baptisé Agora, ce lieu de ressources documentaires, de culture, d'appui à la recherche accueillera, sur 17 000 m², les 20 000 étudiants du campus, les enseignants-chercheurs et le grand public, dans un cadre intégralement réaménagé (espaces d'innovations pédagogiques, espaces dédiés aux chercheurs) et adapté aux nouveaux usages (travaux collaboratifs...). Durant les travaux, une bibliothèque provisoire est ouverte, les collections

restent disponibles et les étudiants pourront accéder à l'ensemble des services jusqu'à la livraison du projet en septembre 2026. La MEL soutient ce chantier d'ampleur à hauteur de 4 M€.

■ future-bushs.univ-lille.fr

Un nouvel équipement de

17 000 m²

↓
120 000

ouvrages en accès libre



La nouvelle passerelle des Canotiers, qui donne accès à l'entrée secondaire des Prés du Hem, à Armentières, a été installée avec succès. Un chantier impressionnant puisque la structure pèse 96 tonnes. La transformation du secteur du pont de l'Attargette continue : prochaine étape en avril avec la pose du pont.

Retrouvez le
reportage sur
Facebook



Retrouvez le
reportage sur
YouTube



PRÈS DE CHEZ VOUS

ET AUSSI
Croix

Pont de l'Allumette flambant neuf

Les travaux auront duré trois mois, de juin à août dernier. Après le remplacement de l'ancienne passerelle de l'Allumette en 2022 par un équipement moderne, pour relier le quartier de la Mackellerie à la halte ferroviaire et au reste de la ville, c'est le pont de l'Allumette lui-même qui s'est refait une beauté. L'étanchéité de cet ouvrage, situé au carrefour de la rue des Ogiers et de la rue Jean-Baptiste-Delescluse vers Wasquehal, a été revue, et la vitesse de circulation y est désormais apaisée. Le cadre et la qualité de vie ont ainsi été améliorés en complément, dans le quartier, de la réfection des rues Kléber et des Ogiers.

Coût des travaux : 907 000 €

**Métamorphose de la bibliothèque
universitaire : le projet a été confié à l'agence
Carta-Reichen et Robert Associés**

© Carta-Reichen et Robert Associés Architectes - Urbanistes / Kaupunki perspective

SANTES

Métamorphose

➔ Après huit mois de travaux, la place Jean-Baptiste-Hennion est méconnaissable. Et surtout beaucoup plus pratique pour les usagers et notamment les personnes à mobilité réduite. Ce qui change ? Le monument aux morts a été déplacé, ce qui autorise désormais les rassemblements devant l'entrée principale de l'église, dont le parvis a par ailleurs fait peau neuve, et est désormais doté d'un tout nouveau sol carrelé. Les quais de bus auparavant situés devant l'édifice ont été déplacés, les trottoirs ont été pavés et le parking recevant la ducasse a été revêtu d'un nouvel enrobé. Commune Gardienne de l'eau oblige, le lieu bénéficie à présent d'une végétalisation plus importante (+ 10 % de la surface totale contre 3 % avant travaux). Des bandes végétales sous forme de noues ont également été créées le long de la chaussée, ce qui permet de recueillir et d'infiltrer les eaux de pluie. Enfin, la circulation des piétons et des cyclistes est dorénavant plus sûre grâce à la mise en zone 30 de la place, à l'installation de ralentisseurs et à la création de bandes végétales entre la chaussée et les cheminements piétonniers.

Coût de l'opération : 950 000 €



CARTE BLANCHE À...

Jérémy Theng
directeur de Piktura

« La **technique** au service de l'image et l'image au service du **message** »

Rentrée réussie
pour Piktura
accueillie dans son
nouvel écrin de
la Plaine Images,
toujours prête à
révéler des talents
qui feront bouger les
lignes. Décryptage.

BIO VITE FAIT

1999-2015

projets d'animation et de jeux vidéo
en studio (Néomis Animation, Studio
Eclair, Ubisoft...)

2009-2020

superviseur 3D, directeur
pédagogique de l'école Pôle 3D

2021

directeur de l'école Pôle 3D

2023

l'école fête ses 20 ans et devient
Piktura

2024

Piktura ouvre son nouveau
campus à la Plaine Images



Comment s'est passée la rentrée ?

Elle comportait plusieurs enjeux : regrouper tous les étudiants sur un même site, les accueillir dans un nouveau bâtiment et fédérer différents publics, ce que nous avons engagé avec des visites de chantier et des célébrations. Ce fut un bel engouement dès la rentrée.

Quelles formations sont proposées à l'école ?

Nous sommes contents de la trajectoire de l'école qui accueille 415 étudiants, dans quatre filières et deux niveaux d'enseignement [une licence animation 2D, 3D, jeux vidéo et illustration et un master] et une année préparatoire, une trajectoire constructive. L'idée est que Piktura maîtrise une croissance progressive avec une qualité d'enseignement affirmée, pour amener les étudiants vers le monde professionnel, avec un apport technique ou artistique et un impact positif sur leur environnement et la société. Les programmes font le lien entre la tradition et le devenir des métiers, et les étudiants sont accompagnés de façon intelligente et critique sur leurs œuvres. Les thématiques des projets de fin d'études viennent d'eux.

Qui sont les étudiants de Piktura ?

Nous recherchons trois types de profils : des artistes, des techniciens et des auteurs qui conçoivent des univers, amènent une vision et portent un message. Souvent les étudiants ont, à leur arrivée, un idéal qui s'est révélé par un déclic créatif en découvrant un film d'animation, un jeu vidéo ou un livre illustré qui a eu un impact émotionnel fort. Ils ont alors envie de raconter à leur tour des histoires et de développer des univers graphiques. L'école agit comme un catalyseur : chaque étudiant va proposer un projet, elle les encourage à retenir celui qui a un réel ancrage en eux, pour raconter quelque chose qui n'a pas été raconté ou pas de cette manière. Les étudiants réunissent ensuite un groupe de travail et partent d'intentions individuelles pour fabriquer une œuvre collective, défendue avec un parti pris artistique original et qui va impliquer des solutions techniques innovantes. Les thématiques ? Elles viennent de l'histoire, de faits de société, de thèmes sociaux ou encore d'expériences personnelles. On note une libération de la parole. Parmi tous les sujets possibles, les étudiants ne craignent pas de parler de harcèlement, de violence ou encore de handicap... Cette façon de mettre la technique au service de l'image et l'image au service du message est remarquée par les professionnels.

Quelles sont les ambitions de l'école, 20 ans après sa création ?

Le projet est de s'inscrire comme école de référence dans les industries créatives pour notre capacité à

fournir des profils qui vont amener la somme des savoirs (connaissances, compétences), un savoir-faire et un savoir-être (amener au dialogue et avoir un impact positif sur les projets et la société). Au sein de l'école, on s'interroge chaque année sur les nouvelles technologies, les nouveaux usages, les champs à investir. On peut aussi amener nos compétences dans d'autres périmètres, investir par exemple le domaine de la santé, des ressources humaines, de l'immobilier, de l'industrie (projets développés avec ArcelorMittal, la NASA autour d'un simulateur d'alunissage...). Et maintenir le dialogue avec nos partenaires et suivre l'actualité de tous ces domaines pour mener les étudiants au bon moment au bon endroit, étudier les tendances et dans le même temps relire les choses déjà faites, autrement dit faire les choses avec justesse.

Comment l'implantation de l'école participe-t-elle à l'écosystème Plaine Images et au renouvellement du quartier ?

Depuis notre arrivée, nous sommes impliqués dans les événements, le lien école-entreprises et écosystème. Les étudiants se positionnent sur des stages et des postes des studios de la Plaine Images ; nos équipes font partie de l'incubateur du site d'excellence métropolitain (et certains étudiants sont passés par là) et des commissions de Pictanovo [association qui accompagne la production audiovisuelle et cinématographique du territoire]. Nous sommes également contents d'être moteur sur la formation continue, d'être une école qui apporte des solutions sur la montée en compétences et de faire profiter de la veille que nous mettons en place. Quant aux liens avec le quartier, nous sommes ravis d'avoir pu travailler avec Roubaix et Tourcoing sur le projet. Nous imaginons pouvoir ouvrir le bâtiment et ses usages vers l'extérieur pour être dans un rayonnement positif. Rester à la Plaine Images nous permet de renforcer le dialogue et la mutualisation, notamment avec nos voisins. Quant aux étudiants, ils adoptent leur nouvel environnement et font vivre l'écosystème.

À SAVOIR

La Métropole a soutenu l'implantation de Piktura, école de l'image, intégrée depuis 2017 à l'Institut Catholique de Lille, à la Plaine Images. Elle a financé les aménagements de la partie pédagogique du projet à hauteur de 2 M€.

Sobriété énergétique

Les bons plans

La MEL vous propose des solutions concrètes de rénovation de votre logement et d'amélioration de sa performance énergétique. À vous de jouer !



Le cadastre solaire, un outil simple et gratuit pour tester le potentiel de votre toiture.

© Samuel Arnez

→ Rénover votre logement

Que vous soyez propriétaire (occupant ou bailleur), copropriétaire ou locataire d'un logement privé dans la métropole, faites appel à AMELIO, le service public de l'amélioration de l'habitat privé de la MEL. Il vous met en relation avec un interlocuteur et des professionnels certifiés, spécialistes des projets de rénovation et d'adaptation de l'habitat, vous informe sur les dispositifs existants (France Rénov', MaPrimeRénov'...), et accompagne vos travaux. Depuis janvier 2023, 4 521 accompagnements ont été engagés (8 381 logements au total).

Un numéro unique : 03 20 21 27 77

■ ameliohabitat.fr

À savoir

Porte d'entrée principale à AMELIO, la Maison de l'Habitat Durable propose des ateliers, conférences et webinaires. Programme à retrouver sur :

■ maisonhabitatdurable-lillemetropole.fr

→ Produire de l'électricité

Révélez le potentiel de votre toiture grâce au cadastre solaire : ce service numérique gratuit permet de simuler la capacité d'une toiture à produire de l'énergie solaire, qui pourra être transformée en électricité ou en chaleur. La MEL et AMELIO proposent un conseil gratuit, en partenariat avec l'association Solaire en Nord, pour vous aider à vérifier la rentabilité et la faisabilité du projet.

Un numéro unique : 03 20 21 27 77

■ geomel.lillemetropole.fr

→ Remplacer un vieux chauffage au bois

Bénéficiez d'une aide financière avec la Prime Air. Mise en place en 2021, elle aide les Métropolitains à changer leur appareil de chauffage au bois ancien et polluant par un matériel performant. Financée à 50 % par l'Ademe, elle est cumulable avec l'aide MaPrimeRénov'.

Une question ? primeair@lillemetropole.fr

Faire une demande : ■ lillemetropole.fr

NEUTRALITÉ CARBONE

La Métropole a lancé son Plan Climat en 2021. Son ambition : atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, et en veillant à l'amélioration de la qualité de l'air. Il s'est vu attribuer par l'Ademe le label Climat Air Énergie 5 étoiles.

Apprentissage
de la musique

Y'a de la joie

Premier jour des vacances de Toussaint. Anaëlle Prudent, 9 ans, nous attend pour partager son expérience de l'apprentissage du violon et de l'orchestre. Elle a débuté l'instrument il y a trois ans, en se lançant dans le programme OPUS, soutenu par la MEL.

En route vers la musique

« C'est ma troisième année de violon. J'ai commencé en CE1. J'avais entendu parler des ateliers à l'école par Esther [enseignante de violon du programme]. J'ai tout de suite pensé que ce serait bien de faire de la musique pour un mariage, d'apprendre une chanson pour un anniversaire et de jouer pour le plaisir. J'ai choisi le violon, car l'instrument est petit et je peux voir les cordes. Au cours des premiers ateliers, nous avons chanté et dansé. Apprendre à chanter m'a aidée dans l'apprentissage du violon, parce que cela m'a permis de reconnaître les notes. J'ai commencé avec ma meilleure amie, Linelle, qui est dans ma classe. Nous avons choisi le



© Alexandre Traïnel

À SAVOIR

Créé par l'ONL et en partenariat avec la MEL et la Philharmonie de Paris, après le succès du programme Démos, le dispositif OPUS (Orchestre pédagogique d'utilité sociale) – pratique musicale au sein d'un orchestre – regroupe 80 enfants des quartiers Politique de la ville de Seclin, Roubaix, Mons-en-Barœul, Marcq-en-Barœul, Faches-Thumesnil, Lille, Hem et Wattrelos.

même instrument. Je la retrouve les mercredis matin et jeudis après l'école au centre social des Trois villes [à Hem]. Je suis au taquet, ne rate aucun atelier et m'entraîne pendant les vacances. Je regarde mon violon pour voir si tout va bien, car je sais l'entretenir. Je joue dans ma chambre, en fermant la porte. »

Vers l'orchestre

« J'aime faire du violon, surtout quand on joue ensemble et que l'orchestre est réuni. Nous avons fait un *tutti* en octobre. C'est le moment où tous les groupes OPUS de toutes les villes [qui participent au programme] se retrouvent, avec les professeurs de musique, de chant et de danse. Nous travaillons une nouvelle chanson, une nouvelle danse. Je ressens de la joie quand nous jouons tous ensemble. J'aime ces moments-là. Je retrouve mes copines de cordes : on se parle de nos instruments : altos, violoncelles ou violons. J'ai découvert le cor, et je me demande comment font les

enfants qui en jouent. L'instrument doit être vraiment lourd. »

Sur scène

« Nous commençons à préparer le concert final. On révisé *La Danse des chevaliers* [de Prokofiev]. J'aime être sur scène, même si j'ai un peu de stress. Mes premières expériences à l'ONL se sont bien passées, sous la direction de Lucie [Leguay, cheffe d'orchestre]. Et j'ai déjà eu le rôle du premier violon. Si quelqu'un se perd, il me regarde, je suis le repère, à côté de Lucie. Maman n'a pas pu être là ce jour-là, elle était à la maternité. C'était la naissance de ma petite sœur. [Plus tard ?] J'aimerais bien continuer à l'école de musique de Hem pour apprendre de nouvelles choses, pour le plaisir et pour remonter sur scène... »

Rendez-vous pour un concert symphonique le 24 mai au Centre Culturel de Lesquin (gratuit, sur réservation).

EURASANTÉ

Pleine forme

—> Bonne nouvelle pour le territoire. L'écosystème Eurasanté, né de la réunion des acteurs du soin, de la recherche, de la formation, et du monde industriel et entrepreneurial, fête cette année ses 30 ans et n'a de cesse de confirmer son succès. Implanté à Lille et Loos, le site d'excellence métropolitain dédié à la santé accueille aujourd'hui 3 800 salariés et 205 entreprises qui contribuent à la filière santé.

Il réunit également 10 hôpitaux, 50 laboratoires de recherche, 8 écoles et universités de santé et le siège du pôle de compétitivité nationale en nutrition santé longévité, implantés sur les 300 hectares du Parc Eurasanté. À leurs côtés, le bio-incubateur et bio-accelérateur Eurasanté a déjà accompagné 380 projets, soutenu la création de 250 entreprises et contribué à la création de 1 300 emplois. L'innovation en santé naît de ce terreau fertile, puisque, à ce jour, 46 % des entreprises présentes sur le Parc se sont créées sur le site d'excellence. Pour accompagner cette croissance continue, le Parc s'est doté cet automne d'un bâtiment totem permettant de valoriser ses réussites, et Eurasanté vient de réussir sa première levée de fonds. L'Ircem, acteur de la protection sociale, vient de rejoindre les membres fondateurs et partenaires clés d'Eurasanté. Leur engagement commun : accompagner les entreprises, les projets nationaux, européens et internationaux, et continuer de tisser le lien entre la recherche, l'industrie et le patient sur des volets de santé et de prévention.

3 800

salariés réunis

sur le site d'excellence

205

entreprises implantées

dans le Parc Eurasanté
contribuent à la
filiale santé



INNOVATION

Se reconstruire

—> Après Octobre Rose, focus sur l'innovation autour de la reconstruction mammaire. Créée sur le Parc Eurasanté à Loos, la start-up Lattice Medical (25 collaborateurs) ambitionne de révolutionner cette chirurgie reconstructrice grâce à la 3D et de devenir un leader dans la réparation des tissus mous. Spécialisée dans l'ingénierie tissulaire et la fabrication de dispositifs médicaux imprimés en 3D, elle a mis au point un implant biorésorbable imprimé en 3D, conçu pour les femmes ayant subi un cancer du sein. L'objectif est de permettre aux femmes de bénéficier d'une reconstruction mammaire plus simple et naturelle. L'enjeu actuel est de rendre le dispositif accessible dès 2026.

Implantation dans un pôle d'excellence

« Nous avons choisi Eurasanté, car il s'agit d'un pôle d'excellence en santé reconnu en Europe, offrant un écosystème propice à l'innovation dans le secteur médical. Sa proximité avec le CHU de Lille, avec lequel nous collaborons, nous permet de travailler directement avec des cliniciens et chercheurs. Eurasanté offre également un réseau solide de partenaires locaux, facilitant le développement et l'accélération de nos projets », détaille Julien Payen, CEO de Lattice Medical.



© Alexandre Traisnel



ET AUSSI Douceurs de Noël

Vous êtes à la recherche d'idées cadeaux responsables ? Et si vous partagiez de l'enthousiasme collectif, un beau projet, œuvriez à l'inclusion de personnes en situation de handicap et à la réduction du gaspillage... Direction La Cuisine de Jeannette. Installée à Armentières dans la ruche métropolitaine des 2 Lys, l'entreprise, lauréate (2021) de l'appel à manifestation d'intérêt MEL « Quartiers Fertiles », propose des confitures inclusives et responsables, à déposer au pied du sapin. L'association impulsée par Ombeline Gille a également lancé des dîners à l'aveugle pour se glisser dans la peau d'une personne déficiente visuelle. Une expérience culinaire, immersive et conviviale. Prochain rendez-vous le 18 décembre à La Canopée de Bondues.

■ lacuisinedejeannette.com

ÉTUDIANTS-ENTREPRENEURS

Innovez avec le territoire

—> Vous avez un projet innovant, rejoignez l'aventure des « Pépites MEL » et préparez votre campagne de financement participatif.

Peut-être avez-vous entendu parler de la carte solidaire Solly, des emballages réutilisables de Réutec, du service de Vélos Wap qui transforme votre vélo en vélo électrique, ou du restaurant lillois Coco's ? Ces projets ont tous en commun d'être des « Pépites MEL », des projets d'étudiants-entrepreneurs accompagnés par la MEL, Pépites Lille Hauts-de-France et leurs partenaires.

Pourquoi devenir une pépité ? Pour bénéficier d'un coup de pouce pour lever des fonds auprès des Métropolitains et partager avec eux des projets à impact social et/ou environnemental...

Le dispositif en deux mots ? Un accompagnement individuel et collectif, une mise en réseau, un kit de communication, une campagne de communication grand public.

Le résultat ? Un dispositif gagnant-gagnant. Les jeunes entrepreneurs testent un produit ou un service, gagnent en notoriété et se créent une communauté. Et le territoire soutient l'innovation.

Top départ : Un appel à candidatures pour la quatrième édition des « Pépites 2025 » est lancé à destination des étudiants-entrepreneurs jusqu'au 31 janvier 2025. Les candidats présélectionnés mi-février seront invités à présenter leurs projets devant un jury le 27 février 2025.

Infos sur l'appel à projets sur : lillemetropole.fr

■ **Pour candidater, rendez-vous sur** pepites-nord.pepitizy.fr

24 projets accompagnés (99 % des projets ont atteint et dépassé leurs objectifs de collecte)

184 338 € collectés

Une deuxième chance pour les matériaux de construction !

La déchèterie de Tourcoing a installé une « matériauthèque » dans son local de réemploi : vous pouvez y déposer des matériaux de construction en bon état et réemployables. Ils seront récupérés par des ressourceries de la métropole.

→ Que peut-on y déposer ?

- briques, parpaings, pavés, fers, sacs de ciment... ;
- poutres, planchers, parquets, portes, fenêtres, huisseries, bois massif, panneaux... ;
- tuiles, tôles... ;
- matériaux d'isolation, carrelages et faïences, cloisons et plafonds en plâtre, en bois ou en aggloméré, matériels d'électricité (sauf batteries), visserie, tuyauterie, matériel de plomberie, éviers et lavabos, sanitaires, robinetterie, enduits ;
- pots de peinture non utilisés, papiers peints ;
- matériels de chauffage ou de refroidissement... ;
- palettes, caisses, cagettes.

Attention, les objets ou matériaux autres que ceux du bâtiment (comme les pièces de mécanique automobile) ne sont pas acceptés. Ne déposez pas non plus de matériaux en mauvais état, incomplets ou inutilisables, ni les matériaux dangereux (amiante, matériel contenant du plomb, batteries...). Les gravats sont également interdits.

→ Comment ça fonctionne ?

La « matériauthèque » est uniquement un lieu de dépôt de matériaux. Vous ne pouvez donc pas y récupérer des matériaux, et le libre-service y est interdit, comme dans toute la déchèterie. Vous pouvez vous procurer des matériaux de seconde main dans des ressourceries (par exemple Le Grenier des Weppes, 601, rue du Faulx à Marquillies, et Le Parpaing, 17, rue du Nouveau Monde à Roubaix).

→ Un concept qui va se déployer

La déchèterie d'Annœullin disposera également d'une « matériauthèque » au sein de son local de réemploi après la fin de sa rénovation en 2025. Ce sera aussi le cas dans les futures déchèteries de la MEL.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Offrir une deuxième vie à nos objets en bon état

→ Les locaux de réemploi des déchèteries sont des lieux où les usagers peuvent déposer des objets en bon état et encore utilisables, afin de leur donner une nouvelle vie. Les objets déposés sont ensuite récupérés par les prestataires de réemploi de la MEL, qui

emploient du personnel en insertion professionnelle. Les objets sont ensuite préparés pour la vente (nettoyage, voire petites réparations) puis revendus dans des recycleries ou ressourceries : ReStore à l'Usine de Roubaix et Le Grenier à Marquillies, Seclin et Bondues.

En savoir plus sur les ressourceries :

- [instagram.com/restore_roubaix](https://www.instagram.com/restore_roubaix)
- groupevitaminet.com/structures-insertion/le-grenier

EMBALLAGES EN PAPIER, EN CARTON, EN PLASTIQUE, EN MÉTAL...

Tous au bac jaune !

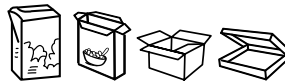
Le tri des emballages et des papiers se simplifie.
Présentation des bons gestes à adopter.

QUE MET-ON DANS LA POUBELLE (OU LE SAC) JAUNE ?

Tous les emballages ménagers et les papiers : le carton, les briques alimentaires, les emballages en métal (boîtes de conserve, bouchons de bocaux, canettes, aérosols, barquettes en aluminium...), les emballages en plastique (bouteilles et flacons avec ou sans bouchon, pots de yaourt, barquettes, tubes de dentifrice et de cosmétique, sacs et sachets, surfilmages), vidés de leur contenu. Le verre est, quant à lui, trié à part.



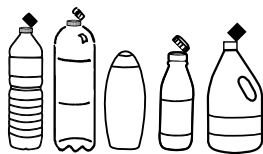
Aérosols, boîtes de conserve, canettes, barquettes en aluminium, couvercles et bouchons en métal



Briques alimentaires, petits cartons, boîtes à pizza



Papiers, enveloppes, journaux, catalogues, cahiers et livres



Bouteilles et flacons en plastique avec ou sans bouchon



Tous les autres emballages en plastique



Pots de yaourt, barquettes en plastique, tubes de dentifrice et de cosmétique, sacs plastiques, surfilmages

LES EMBALLAGES DOIVENT ÊTRE VIDÉS ET EN VRAC.
IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE LES LAVER.

GROUPE MÉTROPOLE PASSIONS COMMUNES

Gardiennes de l'eau : un partenariat unique pour préserver la ressource en eau



→ Préserver et améliorer la qualité et la quantité de la ressource en eau souterraine, telle est l'ambition portée par les 29 communes

engagées aux côtés de la MEL pour devenir des « Gardiennes de l'eau ».

« Gardiennes de l'eau » car ces communes se sont développées sur les aires d'alimentation des captages de la Craie et de Salomé, une des ressources en eau essentielle à l'alimentation des entreprises et des logements de milliers de Métropolitains.

La protection de l'eau, véritable or bleu, s'inscrit comme une priorité au cœur des réflexions stratégiques de la Métropole. Le cœur de nos actions doit donc intégrer la réduction de notre empreinte sur l'eau avec l'ambition de préserver et de restaurer les capacités de recharge des nappes souterraines fragilisées par l'imperméabilisation des sols et les activités humaines. Alors que ce projet pourrait porter le risque de voir ces communes se muséifier, l'engagement pris par la MEL auprès des maires est de transformer les contraintes en véritables opportunités pour réinventer le territoire.

En adoptant la charte des « gardiennes de l'eau », plan d'actions pour le développement de ce territoire, l'objectif est de redonner ses lettres de noblesse à l'eau en la rendant à nouveau visible et identifiable au travers des paysages, de la nature, de la biodiversité et de l'architecture. En un mot : créer la Métropole turquoise !

Préserver la ressource en eau n'apparaît alors plus comme un frein au développement des communes et à l'épanouissement des habitants, mais bien un atout pour ce vaste territoire, porte d'entrée du sud de la métropole.

La MEL, dans son rôle de partenaire des communes, met en place des outils spécifiques qui permettent d'appréhender les problématiques auxquelles elles font face : partenariat avec l'ADULM pour développer une vision prospective de l'évolution sociodémographique des communes, mise en place d'une ingénierie dédiée afin d'accompagner les communes dans leurs projets, soutien financier des 29 communes grâce à l'enveloppe dédiée de la dotation de solidarité communautaire.

Le projet de territoire « Gardiennes de l'eau » est un parfait exemple de la nécessité pour la majorité métropolitaine d'agir en proximité avec les communes. En unissant les forces et les ambitions de

ces 29 communes sur la base d'un socle commun de valeurs et d'objectifs intégrant enjeux de développement local et de transition environnementale, les communes « gardiennes de l'eau » et la MEL agissent pour la préservation de l'eau en adaptant toutes les politiques publiques à cet enjeu : voirie, logement, emploi, activités agricoles, transports...

À l'aune des bouleversements climatiques accentuant les épisodes de pluie intense ou de sécheresse, la MEL et les communes gardiennes de l'eau sont un exemple pour tous les territoires concernés par les aires de captages et démontrent que l'on peut concilier préservation de la ressource et développement. L'exemplarité de chacun des projets reflète l'engagement pris par ces 29 communes pour l'avenir de notre métropole et des métropolitains.

Danièle Ponchaut
Conseillère métropolitaine

GROUPE MÉTROPOLE DURABLE ET SOLIDAIRE

Les collectivités n'ont pas à être responsables à la place de l'État



→ Plus, toujours plus. Telle pourrait être la devise du gouvernement qui, succédant à des gouvernements ayant amené la France à un

déficit excessif de 3 300 milliards d'euros, demande à présent des efforts toujours plus importants aux collectivités territoriales dans le projet de loi de finances 2025. Des collectivités qui seraient responsables des errements budgétaires étatiques alors qu'elles sont soumises à la règle de l'équilibre budgétaire annuel.

Pour pallier des finances publiques qui n'ont jamais été aussi dégradées, le gouvernement prévoit diverses mesures qui, cumulées, conduisent d'après le comité des finances locales à un effort pour les collectivités et EPCI de l'ordre de 10 milliards d'euros.

Pour la MEL, un prélèvement d'environ 17 millions d'euros est envisagé pour une perte de l'ordre de 45 millions d'euros au budget 2025. Les communes ne sont pas épargnées malheureusement. Ainsi pour la plus peuplée, Lille, ce montant risque d'être de 8 millions d'euros et une perte de 22 millions d'euros au budget 2025 ! Ces nouvelles seront lourdes de conséquences pour les territoires et pour les Français, alors que leurs efforts ont été lourds ces dernières années. De nombreux projets risquent d'être menacés faute de moyens. Les politiques publiques en faveur du logement, du transport et du climat seront impactées et nos services

publics fortement dégradés à l'heure où les Français ont particulièrement besoin d'un accompagnement efficace et solidaire.

Nous continuerons à nous mobiliser, à l'échelon local et national, pour que le gouvernement revoie sa copie dans l'intérêt des collectivités et des Français.

Audrey Linkenheld
Présidente du groupe

GROUPE MÉTROPOLE AVENIR



→ Depuis 2019, certaines communes de notre métropole comme Santes, commune membre du groupe Métropole Avenir, portent le

titre de « gardienne de l'eau » à la suite de la signature d'une charte de protection de la ressource.

Alors qu'à l'origine, l'initiation d'une telle protection paraissait bénéfique pour nos territoires et notre environnement, elle s'est finalement révélée lourde de conséquences, en l'absence de communication pédagogique à destination des habitants. D'un point de vue du Plan Local d'Urbanisme (PLU2), 70 % des terrains sont devenus inconstructibles, limitant l'accueil de jeunes familles et entraînant une flambée des prix de l'immobilier. Avec le PLU3, encore plus restrictif, les coûts de construction grimpent davantage.

Malgré ces contraintes, aucun soutien de l'État ni de la MEL n'est apporté aux communes « gardiennes de l'eau » pour compenser leur effort environnemental : ni aides spécifiques, ni allègements pour répondre aux obligations de mixité sociale imposées par la loi SRU, malgré la rareté de terrains constructibles. Les règles strictes du PLU3 touchent même les projets de logements locatifs, qui devraient pourtant pouvoir bénéficier d'aménagements spécifiques pour ce type de communes.

À cela, s'ajoute une absence d'information sur la qualité et la quantité de l'eau que ces communes, comme Santes s'astreignent à préserver. Pourquoi n'envisage-t-on pas une participation dédiée dans le prix de l'eau, qui reviendrait aux communes « gardiennes » ?

Nous devons valoriser cet engagement, en apportant un programme d'accompagnement économique, social et urbain concret aux « communes gardiennes de l'eau » en matière de développement lié à cette contrainte.

Hiazid Belabbes
Conseiller métropolitain

GROUPE MÉTROPOLE INNOVANTE

Budget 2025 : Mauvaises nouvelles pour les collectivités



→ Le 10 octobre dernier, le gouvernement annonçait pour nos communes, nos départements et nos régions une baisse de 5 milliards d'euros des recettes dans le cadre du projet de loi de finances 2025. Cette mise à contribution est estimée à 17,6 millions d'euros pour la MEL et à 56 millions d'euros pour la région Hauts-de-France !

Cette décision de l'État contre les budgets locaux pourrait entraîner une diminution du service public, de l'investissement ou encore une augmentation des impôts dans un contexte déjà compliqué pour les Français. À terme, si les collectivités n'ont plus d'autofinancement ni de marge de manœuvre avec le concours financier des régions et des EPCI, c'est un effort impossible qui sera demandé aux communes et une cure d'austérité promise aux élus que nous sommes.

Bien que conscients des difficultés budgétaires de l'État, cette réduction des dotations vient assurément impacter le « bien vivre ensemble » dont les communes sont les expertes. Elles l'ont d'ailleurs montré pendant la crise sanitaire du Covid. En première ligne, ce sont elles qui sont devenues le principal recours face aux actions immédiates à engager pour répondre aux conséquences de la crise.

Nous restons persuadés que l'effort doit être fait par tous et que le périmètre de l'intervention publique doit être repensé.

Les élus du groupe

GROUPE ACTIONS ET PROJETS POUR LA MÉTROPOLE

Quel avenir pour les communes

« gardiennes de l'eau » ?



→ Ressource précieuse mais fragile, l'eau est devenue un enjeu majeur pour nos territoires et leurs habitants. À ce titre, le rôle des communes

dites « gardiennes de l'eau » est primordial mais il ne les exonère pas de relever d'autres défis contemporains. Ainsi, elles doivent répondre à un besoin croissant de logements, alors que les espaces disponibles pour l'urbanisation sont très réduits, voire inexistantes du fait de la protection des nappes phréatiques qui s'ajoute aux restrictions d'artificialisation des sols. Elles ne peuvent pas non plus satisfaire aux besoins

structurels qui accompagnent l'augmentation de la population : voiries, stationnements... Pour autant, elles restent exposées aux amendes en cas de carence en logements sociaux : le serpent n'a pas fini de se mordre la queue !

Elles vont donc être contraintes de densifier certains secteurs, au risque de dénaturer leur identité et perdre la qualité de vie recherchée par les habitants. Sur tous ces plans, nous ne pouvons que nous inquiéter pour leur avenir, qui est aussi le nôtre.

Louis-Pascal Lebargy
Conseiller métropolitain

GROUPE MÉTROPOLE ÉCOLOGISTE, CITOYENNE ET SOLIDAIRE



→ En 2018, le Préfet a obligé la MEL à revoir son Plan local d'urbanisme (PLU2) : trop consommateur de terrains sur les champs captants, il menaçait la ressource en eau sur notre territoire. Les communes concernées ont alors été désignées Gardiennes de l'eau.

L'artificialisation des sols y est désormais fortement contrainte. Et c'est indispensable pour préserver la ressource en eau ! Cet effort doit cependant être compensé par un accompagnement à la hauteur du service rendu par ces communes, incomparable et vital.

Nous avons demandé un groupe de travail politique pour travailler sur ce sujet, qui concerne toute la Métropole. Nous attendons également que des moyens soient débloqués à la hauteur des enjeux : pour accompagner le changement des pratiques agricoles, diversifier l'économie avec du tourisme rural et durable ou pour développer l'offre de transport en commun.

Les projets contradictoires avec cette démarche doivent aussi être abandonnés, pour ne pas défaire d'une main ce que la MEL fait de l'autre. C'est en ce sens que nous continuons d'affirmer que la construction de la LINO, qui accroît le trafic routier sur l'aire d'alimentation des captages, est une erreur.

Pauline Ségard
Présidente du groupe

GROUPE RASSEMBLEMENT CITOYEN

L'eau... source de Vie



→ L'eau douce devient partout une ressource rare.

À notre échelon, elle est une préoccupation pour l'immédiat et un vrai problème pour les prochaines décennies.

Malgré, en effet, les derniers mois particulièrement pluvieux, nos nappes phréatiques ne se rechargent que partiellement. Les choix que nous prenons donc maintenant en anticipation vont conditionner l'avenir de notre territoire dont l'eau est un élément vital pour tous.

Notre groupe se félicite des actions que la MEL a engagées afin d'y répondre au niveau des économies à faire et surtout de la préservation de la ressource.

Nos champs captants se trouvant sur les communes « gardiennes de l'eau », leur rôle est indispensable, mais vu les conséquences pour elles en termes de développement économique et d'infrastructures, pour laisser la perméabilité des sols et éviter toutes les pollutions, c'est une autre forme de développement qui est nécessaire, que la MEL doit aider, comme celui lié à la nature, et qui doit être l'ambition première de demain pour nos territoires.

Les élus du groupe
rassemblementcitoyen.org

GROUPE GAUCHE MÉTROPOLITAINE

L'eau, enjeu vital ici et ailleurs



→ La métropole de Lille est très dense et peuplée, l'enjeu de la ressource en eau est évidemment essentiel pour la population et le développe-

ment de notre territoire. Ce sont ainsi 29 communes de la MEL qui sont aujourd'hui considérées comme « Gardiennes de l'eau ». Chacun peut comprendre la prise en compte de cette contrainte absolue, toutefois il nous faut aussi veiller à ne pas entraver le développement de nos communes qui doivent investir dans les équipements nécessaires et contribuer à relever l'énorme défi du logement auquel nous sommes confrontés : plus de 60 000 demandes en attente. Gare aux normes trop contraignantes, les maires s'en plaignent, et surtout une concertation est indispensable avec les élus/es et la population sur ces enjeux. La recherche de l'équilibre entre toutes les règles n'est jamais chose aisée, mais comme en toutes choses de la démocratie !

Éric Bocquet
Président du groupe

Si on SORTAIT...

- La programmation **hors les murs** du LaM
- L'agenda culture et sorties
- Les rendez-vous **sport**



© Vue de l'exposition *Picasso, Modigliani et l'art moderne : les chefs-d'œuvre du LaM* au Bund One Art Museum à Shanghai avec Amedeo Modigliani, *Nu assis à la chemise*, 1917 Huile sur toile, 92 x 67,5 cm. LaM, Villeneuve d'Ascq, Donation de Geneviève et Jean Masurel en 1979. © Bund One Art Museum

L'âme vagabonde du LaM

Le musée métropolitain est en travaux, le temps de rénover ses bâtiments. Rencontre avec Sébastien Faucon, directeur-conservateur du LaM* (Villeneuve d'Ascq), pour éclairer une programmation hors les murs, idéale pour repenser le musée de demain.



© Samuel Arnez

Comment relever le défi d'une programmation hors les murs ?

Le titre de la programmation hors les murs « LaM vagabonde » précise son esprit. Il s'agit de partir en balade à la rencontre des publics, de nos publics et de nouveaux publics qui nous connaissent peut-être un peu moins, de tester de nouvelles formes de collaboration. Travailler hors les murs est un petit défi. Nous changeons nos habitudes, testons de nouvelles formes de partenariats, de médiations, d'expositions, tentons des formats variés dans des lieux surprenants, des cafés par exemple, pour y rencontrer des habitants et y proposer des événements inédits.

En profitez-vous pour repenser le musée à l'horizon de sa réouverture ?

Repenser le musée est au cœur de nos missions. Un musée ne doit pas être figé, c'est avant tout un lieu vivant. Cette caractéristique irrigue à la fois la programmation et ce que nous ferons à la réouverture. « LaM vagabonde », c'est aussi une manière aujourd'hui de penser le musée de demain. De grandes expositions sont déjà prévues notamment celle consacrée à Vassily Kandinsky, qui nous accompagnera pour la réouverture, en partenariat avec le Centre Pompidou. Mais c'est aussi une façon de réfléchir à comment un musée s'actualise, comment il reçoit toujours

mieux ses publics, comment il propose aussi des projets qui sont toujours en phase avec les nouvelles attentes des publics (familiaux, plus âgés ou de très jeunes publics).

Pourriez-vous nous présenter les premières expositions prévues à La Condition Publique en début d'année ?

Nous débuterons cette programmation à la Condition Publique à Roubaix avec deux grandes expositions présentées dans le cadre de la nouvelle édition de Lille3000, *Fiesta ! L'exposition Les étoiles refroidissent aussi* réunira des œuvres majeures des fonds d'art contemporain, d'art brut et d'art moderne du musée associées à des prêts exceptionnels dans la Halle B, et *Oiseaux de nuit*, plus prospective, présentera de plus jeunes artistes, dans la Galerie Coucke, avec notamment des œuvres produites spécifiquement à cette occasion. À travers ces deux projets, on voit se dessiner l'esprit de cette manifestation. En testant de nouvelles formes de présentation et en valorisant une plus jeune scène artistique, le musée trace, avec la Condition Publique, les contours de la programmation qui sera proposée dans nos murs à la réouverture.

* Lille Métropole Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut

Plus d'infos sur :

■ musee-lam.fr



© Philippe Houzé

RÉOUVERTURE

**Depuis le 23 novembre
au musée Henri Matisse
(Le Cateau-Cambrésis)**

Le maître de la couleur

→ Après dix-huit mois de travaux d'extension, le musée Matisse du Cateau-Cambrésis a rouvert ses portes au public le 23 novembre dernier : près de 1 000 m² d'agrandissement et une nouvelle scénographie pour voir différemment le travail du maître. La collection de l'artiste est valorisée grâce à un nouveau plateau muséographique de 300 m² et trois salles consacrées à ses différentes techniques : la gravure, la sculpture et les papiers découpés. À cette occasion, et grâce au prêt du musée Matisse de Nice les deux *Fenêtre à Tahiti*, emblématiques du voyage de Matisse en Polynésie, seront réunies. En plus d'un nouvel accueil et de quatre nouveaux espaces d'ateliers, le musée fait la part belle au numérique, et propose, pour cette réouverture, une exposition, *Comment j'ai fait mes livres*, qui met en valeur les livres illustrés par le maître lui-même, jusqu'au 13 avril 2025.

■ museematisse.fr

**Allez-y avec la C'ART (tarif réduit),
le pass musées métropolitain**

■ lacart.fr

Si on **SORTAIT**...

© Le Zeppelin

JEUNE PUBLIC

**Du 27 au 30 décembre
au Zeppelin (Saint-André-lez-Lille, Marquette-
lez-Lille, Quesnoy-sur-Deûle)**

C'est pas que pour les enfants

→ Pour sa huitième édition, le Zeppelin propose « Noël au Théâtre », un festival jeune public qui se déroule à Saint-André-lez-Lille mais aussi à Marquette-lez-Lille et Quesnoy-sur-Deûle. Entre théâtre d'objets, marionnettes, cirque, théâtre et musique, le Zeppelin nous emmène dans des univers dont il a le secret : six spectacles pour élargir le regard autour de l'amitié, la place des femmes, l'identité, l'immigration, la complexité du monde, le deuil... Pendant quatre jours, et autour de questions essentielles, il nous invite à vivre ensemble un vrai conte de Noël. Deux stages parents-enfants (à partir de 7 ans) de fabrication et d'initiation à la marionnette sont aussi au programme du festival. Magique !

■ lezeppelin.fr

© Carolina Sepúlveda



EXPOSITION

Jusqu'au 19 janvier 2025
à La Manufacture (Roubaix)

Je pique, donc je suis

C'est tout naturellement que La Manufacture, ancienne usine textile, propose de très nombreuses expositions, ateliers et événements consacrés exclusivement à ce qui fit la renommée de la ville de Roubaix.

En janvier prochain, elle accueille *Piquer au cœur*, qui présente le travail de Carolina Sepúlveda, Chilienne installée en France depuis longtemps. Il s'agit presque de broderie politique, puisque l'artiste voit dans cette activité un acte de réparation, une sorte de retour aux origines d'un pays qui fut une dictature. Inspirée par les femmes de sa famille, elle manie le fil comme une affirmation de la puissance des femmes et de la guérison par l'art. Toujours côté textile, La Manufacture proposera, à partir du 7 février et jusqu'au 30 mars 2025, *Passeurs de couleur*, fruit du travail de Clément Bottier, artiste de la couleur végétale, et d'étudiants designers textile de l'Esaat (Roubaix) qui se réapproprient les techniques de teinture. Une exposition tout en nuances.

■ lamanufacture-roubaix.com

Allez-y avec la C'ART, le pass musées métropolitain

■ lacart.fr

© Arago



THÉÂTRE

Jusqu'à fin janvier 2025
La rose des vents hors les murs

Un autre théâtre

→ Solidarité, résistance, diversité, intelligence collective s'inscrivent au cœur de cette dernière saison nomade de La rose des vents. La programmation de janvier s'en inspire bien évidemment. Rendez-vous autour du *Ring de Katharsy*, un jeu vidéo grandeur nature qui s'emballe (Le Grand Sud, Lille, les 9 et 10 janvier), du spectacle pour tout-petits de danse interactif, *Impulz* (salle Masqueliez, Villeneuve d'Ascq, le 15 janvier), et des coulisses des socio-esthéticiennes dans *Si Vénus avait su* (salle Masqueliez, Villeneuve d'Ascq, les 22, 23, 24 et 25 janvier). Et filez voir le seule-en-scène de Chloé Oliveres *Quand je serai grande, je serai Patrick Swayze* (L'étoile, Mouvaux, les 29 et 30 janvier), tout un programme !

■ larose.fr



© Alexandre Traisnel

HUMOUR

Du 31 janvier au 9 février 2025
(métropole)

L'humour augmenté

→ Après le succès de la troisième édition, Lillarious revient dans quelques lieux emblématiques de la métropole, comme Le Nouveau Siècle, le théâtre Sébastopol ou Le Grand Mix. Au programme : un gala d'ouverture les 31 janvier et 1^{er} février et un gala de clôture les 6, 7, 8 février, avec Aymeric Lompret et Pierre-Emmanuel Barré, aux commandes du spectacle *Woke me up !* qu'ils ont créé pour l'occasion. Un stand-up d'exception est prévu pour deux représentations les 4 et 5 février. Toute la génération dorée de cette discipline sera présente en force autour d'un maître de cérémonie de renom et d'une flopée d'humoristes francophones, mais pas que. Le fondateur de cet événement, Grégoire Furrer, est celui qui a créé le Montreux Comedy Festival : un professionnel de la question !

■ lillarious.com



© Alain Leprince

EXPOSITION
Jusqu'au 16 février 2025
à La Piscine (Roubaix)

Sculpteurs d'étoffes

—> On pourrait comparer le métier de tailleur à celui de sculpteur. Tous deux ont la capacité de développer dans l'espace leur matière première afin de créer silhouettes, corps et réalités nouvelles. Que ce soit à travers certaines techniques, ou bien par une exploration des jeux de textures, de palettes et de volumes, la mode s'illustre comme art majeur appliqué au vivant. Conçu pour protéger, parer et signifier, défiant parfois la morphologie du porteur, le vêtement, est le lieu d'expression d'une créativité sans bornes. L'exposition *Tailleurs de volumes* présente un florilège de tenues issues des collections du musée. À découvrir, les œuvres de nombre de créateurs devenus les maîtres du volume, comme Jean-Paul Gaultier ou Popy Moreni.

■ roubaix-lapiscine.com

Allez-y avec la C'ART, le pass musées métropolitain

■ lacart.fr



© Laurent Edeline

EXPOSITION
Jusqu'au 24 février 2025
au MUba Eugène Leroy (Tourcoing)

Le rêve et la réalité

—> **Rêver debout. Gregor Božič, Léonard Martin, c'est l'expérience que propose le MUba Eugène Leroy en collaboration avec Le Fresnoy-Studio national des arts contemporains. Des images poétiques de Gregor Božič, qui rend hommage, par ses films et photographies, aux paysages qui se transforment et aux savoirs ancestraux qui glissent peu à peu dans l'oubli, aux dessins et installations vifs et bariolés de Léonard Martin, qui donnent corps à un imaginaire épique et théâtral, c'est tout un monde qui se recompose et entre en dialogue avec une sélection d'œuvres issues des collections du musée. Une manière libre et inattendue de parcourir l'histoire de l'art et de (re)découvrir la richesse et la diversité des collections du MUba, en compagnie de deux artistes qui ont choisi de poursuivre le rêve, bien éveillés.**

■ muba-tourcoing.fr

■ lefresnoy.net

Allez-y avec la C'ART, le pass musées métropolitain

■ lacart.fr



© Simon-Gosselin

AVENTURES MUSICALES
Du 19 au 22 février 2025
à l'Opéra de Lille

C'est l'aventure

—> L'Opéra de Lille ouvre ses portes pour ses troisièmes Opéra Games. En route pour une semaine insolite de découvertes en famille pendant les vacances scolaires. Lors de ce rendez-vous, laissez-vous surprendre par toutes sortes de manifestations artistiques. Entre danse et musique, l'Opéra devient le théâtre de rencontres et d'aventures. Au menu, David Rolland, spécialiste des chorégraphies participatives, sera aux manettes de *Figurez-vous !*, proposition dédiée aux plus de 8 ans. Autre réjouissance, l'atelier d'histoires sonores proposé par l'Ircam est accessible aux enfants de 4 à 6 ans et à leurs parents. L'Opéra est à vous !

■ opera-lille.fr



© Mathieu Dréan-Light Motiv

FESTIVAL INTERNATIONAL
Du 21 au 28 mars 2025
(métropole)

Le plein de séries

Rendez-vous désormais incontournable, le festival **Séries Mania** cultive, pour cette nouvelle édition, sa singularité. Gratuit et ouvert à tous, il programme projections et festivités accueillies dans différents lieux du territoire. Il a réuni l'an dernier plus de 700 invités et attiré plus de 98 000 participants lors des soirées d'ouverture et de clôture, des projections (compétition et hors compétition), et des animations au Village Festival by Crédit Mutuel, installé au Tripostal. **Séries Mania**, c'est aussi des masterclasses, des conférences, une exposition inédite, de nombreux événements et un rendez-vous de plus de 4 000 professionnels autour du **Séries Mania Forum**.

Les **Pass Séries Mania** seront mis en vente mi-février et la programmation détaillée sera connue début mars.

Infos et réservations :
■ seriesmania.com

Retrouvez le reportage sur Instagram.



© Philippe Houzé

EXPOSITION
Jusqu'au 31 août 2025
au Forum départemental des Sciences
(Villeneuve d'Ascq)

L'art de nos ancêtres

→ Cette exposition, qui a rencontré un grand succès au Musée de l'Homme à Paris, a été adaptée pour le Forum départemental des Sciences. **Arts et Préhistoire** est une plongée dans le génie créatif de nos très lointains ancêtres, 40 000 ans avant notre ère. Si l'exposition présente des copies de dessins préhistoriques trouvés en Europe, comme à Lascaux, elle offre également un panorama de l'art pariétal et de l'art rupestre à travers le monde. À découvrir, dans la première partie de l'exposition, les joyaux de l'art mobilier (art que l'on peut transporter) : des reproductions d'objets sculptés, gravés ou peints de petite taille qui accompagnaient nos ancêtres dans leur vie quotidienne. La seconde partie est consacrée à l'art pariétal, c'est-à-dire aux représentations situées au cœur de grottes ou sur des roches du monde entier. Films interactifs, reproductions, artefacts, installations... Cette expérience immersive nous transporte dans un fabuleux périple qui interroge notre humanité.

■ forumdepartementaldessciences.fr

Allez-y avec la C'ART, le pass musées métropolitain

■ lacart.fr

TEMPS LIBRE

Retrouvez le reportage sur Instagram



© Loïc Nys

IDÉE CADEAU

Pour Noël, pensez à la C'ART

→ On n'y pense pas tout de suite, mais la C'ART ferait un beau cadeau de Noël. Voyez plutôt : en plus de tarifs privilégiés aux musées et centres d'art du réseau C'ART (et ils sont nombreux !), vous bénéficiez aussi d'offres spéciales avec les partenaires privilégiés du réseau, comme Le Next festival ou La rose des vents. Ce n'est pas tout, vous pouvez vous inscrire à la newsletter des abonnés pour connaître toutes les actualités culturelles de la métropole et être invité à des vernissages ou des visites guidées... Bien sûr, rendez-vous sur Facebook pour vous permettre de suivre l'actualité de la C'ART en direct. Une application mobile téléchargeable sur l'App Store et Google Store est également disponible. Tout y est dématérialisé avec accès à votre C'ART, à votre historique, aux actualités, aux événements, au réabonnement...

La C'ART, le pass musées métropolitain

■ lacart.fr



© Samuel Amez

TENNIS

Du 3 au 9 février 2025
au Tennis Club Lillois Lille Métropole

Le Play In Challenger passe un cap

→ Le Play In Challenger, tournoi de tennis ATP Challenger organisé par le Tennis Club Lillois Lille Métropole, franchit une nouvelle étape pour devenir un « ATP Challenger 125 », distribuant 125 points au classement ATP à son vainqueur. Sa dotation financière passe désormais à 168 100 \$ (environ 154 000 €). Événement sportif majeur de dimension internationale, ce tournoi est l'un des dix plus importants indoor en France, et les meilleurs joueurs professionnels venus du monde entier s'y affrontent en espérant progresser dans le classement ATP mondial. Le plateau sportif de cette nouvelle édition soutenue par la MEL est très attendu. Le plus grand tournoi de tennis professionnel masculin au nord de la France s'affirme de plus en plus comme une manifestation sportive incontournable.

■ playinchallenger.com



© Samuel Amez

ATHLÉTISME

15 février 2025
au Stab Vélodrome (Roubaix)

Tendre la perche

→ Organisé par le Lille Métropole Athlétisme, l'événement Perche en Or s'inscrit dans le circuit du Perche Elite Tour, qui comprend plusieurs étapes à travers la France. Après une édition 2024 qui a mobilisé de nombreux athlètes de renommée internationale comme les Polonais Piotr Lisek et Robert Sobera, la Française Alix Dehaynain, l'Australien Kurtis Marschall, la Britannique Sophie Cook, le Turc Ersu Şaşma, l'Italienne Roberta Bruni, la Belge Elien Vekemans, le club espère retrouver, après les échéances olympiques de cet été, des grands noms de cette discipline, pour vous emmener dans les hauteurs !

■ perche-en-or.fr



© Mathieu Dréan-Light Motiv

SEMI-MARATHON

16 mars 2025
à Lille

À chacun sa distance

→ Beaucoup de villes d'Europe ont leur semi-marathon, qui est une distance idéale pour se préparer au marathon. Mais celui de Lille, désormais très connu, propose d'autres distances : au-delà du semi-marathon international de 21,1 kilomètres, il existe une course de 10 kilomètres (la plus populaire) et une de 5 kilomètres, pour ceux qui débutent. Les parcours plats et rapides traversent les plus belles artères de la ville. Bonus : ces courses organisées et homologuées par la Fédération française d'athlétisme sont qualificatives pour les championnats de France de la spécialité. Même s'il existe autant de courses que de coureurs, celles de Lille permettent de s'évaluer, et surtout de s'amuser tout en testant ses limites.

■ semimarathondelille.com

Louvre-Lens : nouvelle Galerie du temps

Immersion dans l'histoire de l'art, la
Galerie du temps a fait peau neuve.
Entrez !



© Grand Palais RMN (Musée du Louvre) - Adrien Dickefien



© RMN Grand Palais (Musée du Louvre)

Waouh !

→ La traversée est une aventure aussi sensible qu'extraordinaire. Ici le visiteur embrasse d'un seul regard 5 000 ans d'histoire de l'art. Depuis quelques jours, la Galerie du temps, cœur du Louvre-Lens, symbole de son identité et marqueur de l'innovation muséale en France et à l'international, s'est entièrement renouvelée. Plus de 200 œuvres ont été sélectionnées pour s'inscrire dans cette déambulation imaginée par l'agence AtoY. Il s'agit de se laisser porter par un « fleuve du temps » et de suivre l'onde entre les œuvres, les techniques et l'histoire.



Allez-y avec la C'ART (tarif réduit),
le pass musées métropolitain

■ lacart.fr

Précieuses merveilleuses

→ Les chefs-d'œuvre du Louvre ont des histoires à nous raconter. Ils peuvent chuchoter à notre oreille comme parler à toute une classe... Pour ce premier renouvellement complet des œuvres depuis l'ouverture du musée, repérez Les Quatre saisons de Giuseppe Arcimboldo, *Le Printemps*, *L'Été*, *L'Automne*, *L'Hiver* et le *Portrait de Luis María de Cistué y Martínez* de Francisco de Goya, une *statue de la reine Néférousobek* du département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre, la splendide *Tête Kaufmann* en marbre du département des antiquités grecques, étrusques et romaines, ou des bijoux du département des arts de l'Islam...

Découvrez
deux autres
expos sur
Instagram



ET AUSSI

Partager

La nouvelle Galerie du temps s'accompagne de nouvelles rencontres avec les œuvres. Le parcours s'appuie sur des cartels* développés et illustrés des œuvres, ces derniers ayant été complètement réalisés avec les publics. Il se fait aussi créateur de rendez-vous et de partages avec des médiateurs et médiatrices. Une exploration numérique des œuvres facilite aussi l'accès à la Galerie de différents publics, grâce à des formats adaptés (parcours enfants, en langue des signes française et en audiodescription, en anglais et en néerlandais).

* une notice placée à côté de l'œuvre, qui réunit des informations sur celle-ci.

La Galerie du temps, collection permanente, gratuite toute l'année.
■ louvrelens.fr



© Samuel Amiez



TOURISME BRASSICOLE

Un **artisanat local** à (re)découvrir

Aperçu de trois brasseries du club très prisé des labellisées « Héritage Bière », pour vous donner envie de les visiter « en vrai ».

Les Tours du Malt

Située dans un ancien corps de ferme du 17^e siècle, la brasserie Les Tours du Malt a été fondée en 2020 par Hervé et Clément Blondin, père et fils. Leur défi : créer leur propre bière. Et pas n'importe laquelle : des bières plaisir, artisanales, certifiées « bio » avec des ingrédients issus de notre région. Une démarche presque 100 % locale, donc, mais aussi responsable. Par exemple, l'électricité provient d'énergies 100 % renouvelables, 80 % des bouteilles sont issues du recyclage... Si les produits sont présents dans de nombreux points de vente, il est également possible de les déguster sur place, au bar ou en terrasse. Des visites d'atelier et dégustations de bières et de fromages sont possibles les jeudis à partir de 18 h 30 et les samedis à partir de 10 h 30.

36, rue Braquaval à Hem

■ lestoursdumalt.fr

Moulins d'Ascq

La brasserie, qui vient de fêter ses 25 ans, est un véritable trait d'union entre les anciennes brasseries du territoire et les dizaines de nouvelles créées ces dernières années. 100 % de sa production est estampillée « bio » depuis sa création. En 2021, elle s'installe dans ses nouveaux locaux. En plus de permettre à la brasserie de réduire de manière importante son empreinte environnementale, ce nouvel outil de production a été conçu pour accueillir les amateurs de convivialité. Ils peuvent partager tous les soirs de la semaine les dernières cuvées des brasseurs (avec ou sans alcool), se détendre autour d'un concert, d'un match de foot, d'une expo. Depuis l'espace bar, vous aurez un très bel aperçu des grandes cuves de 9 000 litres de bières, sur la houblonnière ou encore sur leurs jardins dessinés en permaculture. Vous souhaitez visiter ? C'est avec Felix, tous les mardis à 18 h, sur réservation.

47, rue de la Distillerie à Villeneuve d'Ascq

■ moulinsdascq.fr



© Samuel Améz



© Alexandre Trainel

Célestin

Ici, on brasse non pas du vent mais du temps ! Ces brasseurs ont un savoir-faire et une excellence qui remontent à 1740, soit presque trois siècles ! Malgré une « petite » interruption de 60 ans, huit générations se sont succédé depuis la création de l'entreprise à Haubourdin par Célestin Cordonnier, l'ancêtre d'Amaury d'Herbigny, l'actuel patron. La micro-brasserie Célestin est née en 2014 dans le Vieux-Lille. Amaury d'Herbigny se fait un plaisir de la faire visiter, ainsi que la boutique attenante (les samedis à 11 h 30, 12 h 30, 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30, 17 h 30 et 18 h 30, mais aussi du lundi au vendredi selon disponibilités. Réservation conseillée). L'occasion de découvrir les installations d'une brasserie artisanale, et d'appréhender le processus de fabrication. La visite s'achève par une dégustation de trois bières brassées sur place. Tout un programme. La brasserie propose également un espace équipé pour l'accueil de groupes à Marquette-lez-Lille, avec vue sur la brasserie et les barriques de vieillissement.

19, rue Jean-Jacques-Rousseau, Vieux-Lille

27, rue Félix-Faure à Marquette-lez-Lille

■ celestinlille.fr

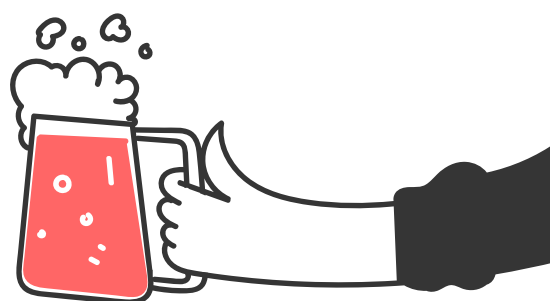


La bière est un produit de dégustation à savourer avec modération !

17

brasseries labellisées

« Héritage Bière », c'est un label pour les brasseries artisanales qui s'ouvrent au public pour vendre leur production, mais aussi pour des visites et des dégustations... Une expérience unique que la MEL a initiée pour faire du tourisme brassicole un marqueur de son attractivité.



L'instant réseaux sociaux



© Alexandre Trésnel



@metropoledeLille

Les fêtes de fin d'année approchent... Et si nous décomptions les jours ensemble ? Jusqu'au 24 décembre, tentez votre chance pour remporter un lot chaque jour et partez à la (re)découverte des 15 musées et centres d'art du réseau de la C'ART, le pass musées de la Métropole !

🎁 À gagner :

► 2 C'ART duo pour arpenter les musées du territoire à deux !



@Metropole Européenne de Lille – 7 décembre

Relevez le Défi Climat avec la MEL et la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités ! Des Métropolitains testent de nouvelles habitudes pour réduire leur empreinte carbone, seuls ou en équipe. Top départ et bonne chance ! 🍀

Plus d'infos sur <https://www.lillemetropole.fr/votre-metropole/grands-projets/experimentations/defis-climat>

Aimer l'hiver

Les températures baissent, les journées raccourcissent, rien de plus réconfortant qu'une heure de lecture ou de visionnage bien installés, au chaud. La sélection hiver de La Médiathèque en ligne offre une sélection de vidéos, mangas, magazines, tutos pour toute la famille. Au programme :

- des films d'animation : *Le Conte de la Princesse Kaguya* (à partir de 11 ans) né du trait délicat d'Isao Takahata ou *Louise en hiver* de Jean-François Laguionie ;
- du cinéma à programmer en famille *Heidi* ou *La panthère des neiges*, pour arpenter les hauts plateaux tibétains en compagnie du photographe Vincent Munier et de l'écrivain Sylvain Tesson ;
- des choses pour les tout-petits, *Vive le vent d'hiver* ;
- des tutos : tricot débutant, crochet ou rangement de la maison en famille (et pourquoi pas ?)...
- et de jolies BD à partager *Les racontages de M'sieu Perrault* ou *Bill & Boule de neige* et des mangas *Comme une famille*, *Les quatre filles du Dr March...*

■ <https://asuvivre.lillemetropole.fr/mediatheque-en-ligne>



© Lucas Dumortier-Light Motiv



TOURISME Noël à l'hôtel

→ Après « L'été dans les étoiles », profitez de son tout nouveau pendant hivernal, « Noël dans les étoiles » ! Le principe de cette nouvelle opération ? Il est identique à celui de sa version estivale : réservez des nuitées à tarif préférentiel dans les plus beaux hôtels de la métropole, du 20 décembre 2024 au 20 janvier 2025. Cette offre, proposée par l'Agence d'attractivité Hello Lille, le Club Hôtelier Lille Métropole et l'Office de Tourisme de Lille, est réservée aux habitants de la région Hauts-de-France. Cinquante hôtels de la métropole participent à cette initiative. Une façon de passer un moment de détente en famille ou entre amis, tout en soutenant le dynamisme de l'hôtellerie locale. Les tarifs sont attractifs : 55 € pour un 2 étoiles, 65 € pour un 3 étoiles, 80 € pour un 4 étoiles et 125 € pour un 5 étoiles. En complément, bénéficiez de l'offre « famille », avec un lit et un canapé-lit, pour un maximum de 2 enfants de 3 à 12 ans (20 € pour les 5 étoiles, 15 € pour les 4 étoiles, et 10 € pour les 3 étoiles et 2 étoiles).

Pour réserver, rendez-vous sur :
■ noeldanslesetoiles.com

Suivez-nous

→ Suivez les médias de la MEL et retrouvez les actualités et projets de la Métropole au quotidien.

SUR LES RÉSEAUX

X, Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube. La MEL est présente sur ces réseaux, pour vous informer au quotidien. Posts et stories racontent les grandes réalisations et perspectives à venir, partagent les infos pratiques et annoncent les événements sportifs, culturels, les sorties nature.

X
✉ [@metropolelille](https://twitter.com/metropolelille)
Facebook
b [@metropolelille](https://facebook.com/metropolelille)
Instagram
📷 [@metropolelille](https://instagram.com/metropolelille)

LinkedIn
d [Métropole Européenne de Lille](https://linkedin.com/company/metropole-europeenne-de-lille)
YouTube
f [Métropole Européenne de Lille](https://youtube.com/metropole-europeenne-de-lille)



SUR INTERNET

lillemetropole.fr



À NOTRE ADRESSE

Métropole Européenne de Lille
2, boulevard des Cités Unies
CS 70043 – 59040 Lille Cedex
Tél : 03 20 21 22 23
contact@lillemetropole.fr

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



**Mettez de la culture
sous le sapin**

→ Offrez la C'ART
le pass musées métropolitain